



HAL
open science

Étude des systèmes multimédia à la Médiathèque du Chemin Vert de Boulogne-sur-mer

Thomas Chaimbault

► **To cite this version:**

Thomas Chaimbault. Étude des systèmes multimédia à la Médiathèque du Chemin Vert de Boulogne-sur-mer. Sciences de l'information et de la communication. 2001. dumas-01581902

HAL Id: dumas-01581902

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01581902>

Submitted on 18 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAIMBAULT Thomas

Maîtrise en Sciences de l'information et de la documentation

Rapport de stage :

« Etude des systèmes Multimédia à la Médiathèque du Chemin Vert de
Boulogne-sur-mer »



Stage effectué du 10 juin au 12 août 2001

A la Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-mer

Sous la direction de :

M. Jérôme Bertonèche, professeur certifié en documentation

M. Benoît Tuleu, conservateur en chef, directeur de la Bibliothèque Municipale

Université Lille III Charles-de-Gaulle

UFR IDIST

octobre 2001



Merci à M. Benoît Tuleu, conservateur de la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer

A M. Jérôme Bertonèche, professeur certifié en documentation,

A Mlle Véronique Julien, Bibliothécaire de la Médiathèque du Chemin Vert,

A M. Roussel, responsable multimédia,

A Mlle Priscilla Billiard, responsable du prêt adulte,

A Mlle Marie Bonvoisin, responsable du prêt Jeunesse,

Et d'une manière générale un grand merci à l'ensemble des personnels de la Bibliothèque
municipale de Boulogne-sur-mer.

Sommaire

Introduction.....	5
<u>1. L'EXISTANT</u>	7
1.1. LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BOULOGNE-SUR-MER.....	7
1.1.1. <i>Les services de la Bibliothèque centrale.....</i>	7
1.1.2. <i>Les publics</i>	8
1.2. LE SERVICE MULTIMÉDIA.....	8
1.2.1. <i>Les services.....</i>	8
1.2.2. <i>Les utilisateurs des stations.....</i>	9
1.3. EN FRANCE ET DANS LE MONDE : COMPARAISONS	10
1.3.1. <i>Les systèmes Multimédia en France : la Bibliothèque de Valenciennes</i>	10
1.3.2. <i>Les systèmes Multimédia en Europe : l'exemple de la Suède.....</i>	12
1.3.3. <i>Les systèmes Multimédia dans le monde : les Etats- Unis.....</i>	15
<u>2. CHOIX ET PROBLÉMATIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE DE BOULOGNE-SUR-MER</u>.....	16
2.1. LA MÉDIATHÈQUE DU CHEMIN VERT.....	16
2.1.1. <i>Rôle de la Médiathèque.....</i>	16
2.1.2. <i>Les publics</i>	17
2.1.3. <i>Organisation architecturale.....</i>	18
2.2. CHOIX DE MISE EN PLACE	19
2.2.1. <i>Le service multimédia</i>	19
2.2.2. <i>Quel Internet proposer ?</i>	23
2.2.3. <i>Importance du médiateur</i>	24
2.3. REPRÉSENTATIONS.....	26
2.3.1. <i>Pourquoi le multimédia ?</i>	27
2.3.2. <i>Une politique documentaire pour les documents électroniques ?</i>	28

3. MISE EN PLACE DES SYSTÈMES MULTIMÉDIA	31
3.1. DÉPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRE : ASPECTS ADMINISTRATIFS.....	31
3.1.1. <i>Le cadre politique : rappels</i>	31
3.1.2. <i>Le dépouillement : réception de l'offre par rapport à la demande.....</i>	33
3.1.3. <i>Obstacles administratifs</i>	36
3.2. LE RÉPERTOIRE DE SITES : ASPECTS MATÉRIELS	36
3.2.1. <i>Pourquoi un répertoire de sites ?</i>	36
3.2.2. <i>Comment sélectionner les sites ?</i>	38
3.3. CRITIQUE.....	41
3.3.1. <i>Des problèmes de communication</i>	42
3.3.2. <i>Des choix trop restrictifs ?</i>	43
3.3.3. <i>Prospections</i>	45
 Conclusion	 47
 Bibliographie	 49
 Annexes	 52

Introduction

Le 16 janvier 1998, Lionel Jospin affirmait vouloir préparer l'entrée de la France dans la Société de l'Information¹ ; par là, il entendait une société où la principale ressource échangée est l'information sous toutes ses formes y compris le multimédia qui, s'il ne modifie pas considérablement l'accès à l'information, du moins en offre un accès plus rapide. C'était l'occasion pour le ministre de souligner les besoins de démocratisation et de diffusion égalitaire de l'information, missions de la République inscrites dans la Constitution et héritées de la Révolution.

Selon lui, ces besoins peuvent être comblés par les Bibliothèques publiques qui forment le réseau le plus dense d'institutions culturelles en France et dont c'est d'ailleurs une des fonctions ainsi que le rappellent les chartes du CSB² (Conseil Supérieur des Bibliothèques) et de l'Unesco³ même si elles ne possèdent aucun rôle législatif ni caractère d'obligation : depuis toujours les Bibliothèques ont collecté et diffusé de l'information, et pas seulement papier, on trouve encore à la BNF des cartes, des médailles, des globes...dignes héritiers des collections des cabinets de curiosité. Aujourd'hui, ainsi, on parle de médiathèques pour cette diversité dans l'offre des supports, et parce qu'elles offrent une médiation tant informationnelle que pédagogique entre les collections et la collectivité qui a besoin d'un minimum de culture technologique pour accéder à l'information, et qui n'est pas forcément à même de juger de la validité des documents en ligne.

Depuis 1998 et l'allocution du premier ministre, l'accès aux nouvelles technologies et à Internet s'est largement développé en France et dans les Bibliothèques publiques

¹ France. Premier ministre. Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information [en ligne]. Comité interministériel pour la société de l'information (CISI), 16 janvier 1998, [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi.htm> >

² Voir notamment l'article 5 : « *L'accès du public à l'information, à la formation et à la culture est d'abord assuré dans le cadre du réseau des bibliothèques de lecture publique* » in CSB [Conseil Supérieur des Bibliothèques]. Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 [en ligne]. CSB, [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> >

³ Unesco. Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) [en ligne]. ADBDP [Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt], [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm> >

(Bibliothèques Universitaire, Municipales, Nationales), non sans mal : les nouvelles technologies inspirant aux professionnels une « *inquiétude mesurée, mais réelle* »⁴ non plus tant à propos de la dichotomie livre/Internet⁵ que sur le rôle que les Bibliothèques doivent jouer par ce nouvel accès aux documents. Cette année, la mairie de Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais) a décidé l'ouverture d'une médiathèque, annexe de la Bibliothèque centrale, qui mettra l'accent sur ces nouvelles pratiques. Il est alors intéressant de se pencher sur la mise en place de ces nouvelles technologies au sein de la médiathèque : Quels choix adopter ? Car il ne s'agit évidemment pas d'offrir Internet aux usagers avec les mêmes options qu'un Espace Public Multimédia, ou qu'un cybercafé, mais bien de répondre à un besoin réel selon des missions définies, et libéré des fantasmes qui peuvent exister autour de ce nouveau média.

Il convient en premier lieu de se pencher sur l'existant, à savoir les services multimédia au sein de la Bibliothèque centrale et dans d'autres Bibliothèques avant d'étudier les décisions prises à Boulogne-sur-mer et d'aborder les travaux consécutifs à la mise en place de ces nouvelles technologies.

⁴ Khiareddine, Claude. Représentations du métier de bibliothécaire et évolution des pratiques : Les personnels d'encadrement des bibliothèques municipales de l'Essonne. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p.20

⁵ voir aussi in Bertrand, Anne-Marie, Hersent, Jean-François. Les usagers et leur bibliothèque municipale. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p.10 : « *Malgré la diversité des supports, force est de constater la stabilité de la pratique de l'emprunt des livres* »

1. L'existant

La Bibliothèque est un service public qui se veut au service des citoyens. En préambule du règlement intérieur de celle de Boulogne-sur-mer, on trouve ce rappel : « *La Bibliothèque municipale est un service de lecture publique chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'activité culturelle et à l'éducation permanente de la population. Elle veille également à assurer la conservation, le développement et la valorisation des fonds de documents anciens, rares et précieux dont elle a la charge en tant que Bibliothèque municipale classée.* » C'est bien entendu dans ce cadre que se présente ce travail sur l'introduction de services multimédia en son sein ; il nous faudra alors garder constamment à l'esprit les missions de la Bibliothèque et les mettre en relation avec la validité d'une offre de l'Internet et de cédéroms. La question de l'introduction en elle-même étant résolue avec plus ou moins de bonheur par les bibliothécaires⁶, force est maintenant de se pencher sur les choix optés pour une telle mise en place.

La Bibliothèque de Boulogne-sur-mer s'est déjà intéressée à la question de la mise en place d'un service Multimédia, et propose un espace Internet à la centrale depuis janvier 2000. Avant donc de s'intéresser à la nouvelle Médiathèque, il peut être fructueux de se faire une idée de ces services et observer comment cette mise en place s'est effectuée, et comment d'autres Bibliothèques ont réagi à l'arrivée de ce nouveau médium.

1.1. La Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-mer

1.1.1. Les services de la Bibliothèque centrale

Née pendant la Révolution Française, la Bibliothèque est installée depuis 1969 dans l'ancien couvent des « Annonciades » datant de la fin du XVIIe siècle qui abritait les Sœurs Hospitalières. Elle est divisée en deux départements : Le département Etude et Patrimoine qui comprend une salle d'étude avec accès libre aux usuels et accès indirect aux fonds patrimoniaux et anciens, ainsi qu'aux documents rares et précieux de la Réserve, et le

⁶ Khiareddine, Claude. Op. Cit. , p. 18-22

département de la Lecture Publique réparti sur trois sites, à savoir la centrale et les deux annexes, qui comprend les services de prêt en libre accès, sections de prêt adulte et jeunesse, et discothèque pour la Centrale. Le bibliocar, service de prêt aux écoles publiques, et le Livre Chez Vous, service de livraison à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou malades, changent de site pour celui de la médiathèque annexe du Chemin Vert. La Bibliothèque est riche de près de 331000 livres, de 200 manuscrits et de nombreux incunables.

1.1.2. Les publics

La Bibliothèque est fréquentée par un public spécifique, de chercheurs notamment du fait de l'importance de son fond patrimonial, des étudiants venus de l'université du littoral, comme par ce qu'on appelle le « grand public ». En cette période de vacances pendant laquelle se déroulait mon stage, elle n'était ouverte que le matin en lieu de tous les après-midi et des mercredi et samedi matin avec un nocturne le mardi jusqu'à 20h, durant l'année, mais n'en demeurait pas moins fréquentée.

1.2. Le service multimédia

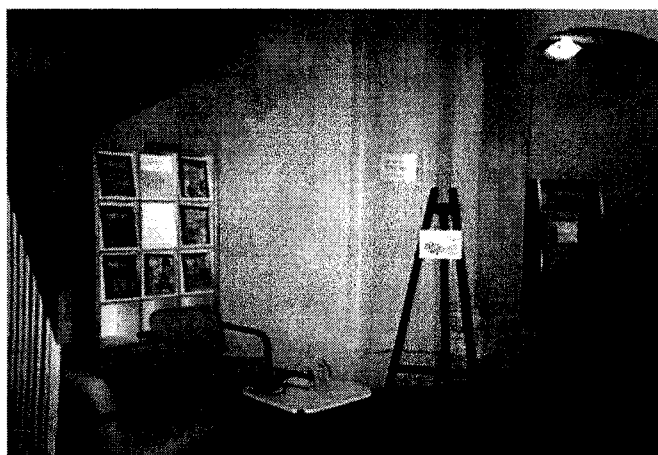
1.2.1. Les services

Depuis janvier 2000 et l'arrivée d'un médiateur des nouvelles technologies, la Bibliothèque dispose d'un service multimédia minimal. Il s'agit en fait de deux postes qui ne sont pas en réseau et qui proposent une connexion Internet, ainsi que *Word* et *Excel* aux usagers. Ces derniers ont à leur disposition des magazines, des ouvrages sur Internet ainsi que quelques cédéroms, essentiellement des documentaires (*Le Louvre*, *le Musée d'Orsay*, *les Croisades*) ou des usuels (*Encyclopédie Encarta*). Il possède encore deux cédéroms de cartes postales numérisées sur certains cantons de la commune de Boulogne-sur-mer réalisés par un usager à partir des fonds de la Bibliothèque.

L'Internet en Bibliothèque est considéré comme étant un outil de recherche documentaire et d'accès aux informations dans tous les domaines. Sont donc interdits la messagerie électronique, les forums et les discussions en direct, ainsi bien évidemment que la

visite de sites comprenant des éléments de nature illégale (incitation à la haine raciale, révisionnisme...).

Le multimédia est accessible sur rendez-vous pour une séance de quarante-cinq minutes, le nombre de réservation pouvant être limité à une par semaine en cas d'affluence tandis que l'utilisateur peut aussi s'inscrire à la dernière minute si un poste est libre. L'accès à Internet est libre, le médiateur se tenant à la disposition de l'utilisateur au cas où celui-ci aurait besoin d'aide dans sa recherche ou pour le guider vers des sites pertinents. Possibilité lui est offerte d'imprimer jusqu'à cinq pages de document en noir et blanc, gratuitement, tandis que les disquettes sont prohibées dans la crainte des virus. Si besoin est, le médiateur se propose de faire des recherches préalables ou à la place de l'utilisateur.



Espace multimédia à la Centrale

1.2.2. Les utilisateurs des stations

Du fait de la présence du service multimédia au sein du prêt adulte, le public est un public âgé d'au moins seize ans. Il s'agit essentiellement d'adultes, donc, même si l'on peut détacher deux sous-groupes : les jeunes, lycéens, étudiants, qui viennent à la dernière minute faire des recherches pour un exposé, ou dont la population augmente lors des vacances scolaires lorsque leurs autres ressources (i.e. Bibliothèque universitaire, C.D.I.) sont fermées, et les personnes âgées qui apparaissent aussi fort intéressées par ce nouveau médium auquel

elles peuvent consacrer plus de temps, même si elles n'osent pas manipuler⁷. Certains parents aussi souhaitent suivre le niveau informatique de leurs enfants.

Selon le responsable, à l'ouverture du service, les usagers ne venaient que pour suivre des initiations, et de fait, c'est encore aujourd'hui une demande importante même si moins systématique. Mais, il faut aussi faire attention à la volonté de certains usagers, notamment les plus jeunes, de se retrouver seuls en face de leur écran quand bien même ils ne maîtrisent pas l'outil. Comme souvent en Bibliothèque, ils refusent ou tout simplement n'osent pas demander l'assistance des bibliothécaires, en l'occurrence du médiateur, et préfèrent bidouiller comme ils le peuvent. A ce dernier d'être vigilant et de leur proposer son aide le cas échéant.

1.3. En France et dans le monde : comparaisons

Afin de se faire une bonne idée des choix effectués pour l'introduction d'Internet en Bibliothèque publique, il peut être judicieux de se pencher sur ceux optés par d'autres établissements. Ainsi me suis-je intéressé à la Bibliothèque de Valenciennes qui fut l'une des toutes premières à introduire en son sein une offre de multimédia, puis aux bibliothèques suédoises pour avoir un élément de comparaison européen et surtout parce que ces dernières présentent un fonctionnement orienté-usager particulièrement intéressant, y compris dans le domaine qui nous préoccupe, enfin, il convient de souligner la politique d'accès public à Internet des Bibliothèques américaines dont certaines recommandations apparaissent comme remarquables.

1.3.1. Les systèmes Multimédia en France : la Bibliothèque de Valenciennes

Le multimédia en Bibliothèque est une offre encore récente. Néanmoins, certaines d'entre elles ont développé ce service depuis déjà quelques années. C'est le cas de la Bibliothèque municipale classée de Valenciennes qui propose non seulement des postes d'accès à Internet et de lecture de cédéroms depuis 1994, mais aussi l'accès à des documents de tous supports (livres, revues, disques compacts, cédéroms, cassettes VHS et

⁷ voir Bourgeois, Martial, et al. Internet à mon âge : les internautes de l'Oise. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.41, n°5, p. 46-47

disques dvd). Son développement s'est fait dans le cadre de l'« Anneau Citoyen Valenciennois » (ACV).

L'ACV est un réseau culturel réunissant sous une même interface les sites interconnectés de la Bibliothèque, du Musée des Beaux-Arts et du théâtre Le Phénix. Il permet de relier aussi l'université du Hainaut ou des organismes comme le Point Information Jeunesse, la Mairie, la chambre de commerce et d'industrie et propose d'héberger les sites *web* des entreprises comme d'être le portail personnalisé des particuliers. L'ACV est un pôle quasi incontournable pour naviguer à Valenciennes que ce soit sur Internet ou en Intranet. En ce qui concerne la Médiathèque, il offre la consultation des fonds numérisés, et c'est son interface qui accueille les usagers venus profiter des stations. La Bibliothèque est le centre névralgique de l'ACV, cela signifie qu'elle héberge aussi les serveurs du musée et du théâtre. Il est géré par le service informatique de la mairie.

La Bibliothèque dispose d'environ vingt-cinq postes en accès-libre dispersés dans les différentes sections, il y en a deux dans l'espace petite enfance et cinq dans la salle d'étude par exemple. Sur ces vingt-cinq postes, cinq sont dédiés à la consultation du catalogue (environ un par section) et vingt sont des bornes d'accès à Internet. Trois postes sont installés dans un espace bureautique et proposent, en plus de l'accès à Internet, les différents outils de *Windows Office 2000*. Seuls ces postes sont reliés à une imprimante pour dix pages d'impression maximum. L'impression est gratuite mais l'accès à cet espace est réservé aux usagers ayant souscrit au forfait multimédia (qui autorise le lecteur à emprunter tous les types de documents, dont les cédéroms), le plus cher de tous mais aussi le plus complet pour une somme variant de 150 francs, tarif réduit, à 400 francs pour les non-valenciennois (et 200 francs pour les valenciennois). Deux postes sont uniquement accessibles sur réservation pour une durée d'une heure, les autres n'ayant pas de limite de temps, leur disposition éparpillée rendant ces spécifications proprement ingérables.

L'offre multimédia de la Bibliothèque de Valenciennes est assez importante. En sus des cédéroms empruntables rangés sur une étagère à part au milieu de chaque section, et de ceux accessibles sur les postes organisés en réseau sur des tours, l'utilisateur peut emprunter et visionner grâce à six postes de télévision des cassettes vidéos et des dvd-roms. Il lui suffit d'en faire la demande auprès des personnels de la banque de prêt de la section Cinéma.

L'utilisation des postes Internet n'est pas limitée, ni même réellement contrôlée exceptée une rapide vérification *a posteriori* exercée si nécessaire. Les utilisateurs peuvent donc user à loisir des *chat*, de la messagerie, ou des jeux. Dans l'espace petite enfance, les stations ont néanmoins été bridées *via* un filtre par mots-clé, mais un filtre intelligent et gérable qui interdira par exemple les sites avec le mot « chat » et laissera passer « château ». Par l'interface de l'ACV, ils peuvent aussi avoir accès à une liste de sites classés de manière « intuitive » — *i.e.* qui ne demanderait pas de longue réflexion de la part de l'utilisateur pour une compréhension du système et donc une utilisation optimale — et non selon un système de classement déjà connu comme la Dewey ou la CDU, pour en permettre une utilisation plus aisée de la part des usagers. Il n'y a pas de politique documentaire appliquée aux sites internet. Le choix des cédéroms est un peu différent puisqu'il est limité par les questions de gestion des licences et de spécifications techniques, ce qui les restreint, d'autant que l'un des problèmes de la Bibliothèque est la coexistence de nombreux environnements différents (*Windows 95, 98, 2000, NT...*). Néanmoins, les collections proposent des documentaires, des cédéroms d'apprentissage des langues, voire d'autres de jeux éducatifs comme *Versailles*.

Enfin, il n'y a pas de communication spécifique sur ce service multimédia, pas de brochure, ni de document pour aider les usagers à se servir d'un moteur de recherche par exemple. Seuls quelques articles paraissent dans *La Voix du Nord* en début d'année et lors de manifestations spécifiques. En réalité, l'« Anneau Citoyen Valenciennois » s'occupe de la communication, et la Bibliothèque au centre de cette grosse machine n'en acquiert qu'une faible visibilité. Le jour de la fête de l'Internet, elle n'organise rien, l'ACV installe un chapiteau au centre de la ville.

1.3.2. Les systèmes Multimédia en Europe : l'exemple de la Suède

Le 26 juin dernier était organisé un voyage d'étude consacré aux bibliothèques en Suède. Ce voyage était organisé par l'UFR IDIST et financé par l'université de Lille III dans le cadre des actions de la professionnalisation des étudiants, et par l'association des étudiants de DEUST, IDEAL. Le fait est que le modèle de la bibliothèque suédoise offre un certain nombre de spécificités par rapport au modèle français dont par exemple une politique documentaire fortement orientée par une démarche qualité ou une volonté d'intégrer la bibliothèque au cœur de l'école. De plus, les bibliothèques ont une identité très marquée par la hiérarchisation des supports. Quelle est la place alors allouée au Multimédia ?

Les établissements suédois offrent une très grande part d'autonomie aux usagers. Cela se traduit par une large souplesse dans les possibilités laissées aux usagers : ces derniers ainsi peuvent faire ce qui bon leur semble sur le Réseau.

A Uppsala, ville de la taille de Lille environ, sur les dix postes Internet mis à disposition (et très demandés), deux étaient consacrés à la consultation du courrier électronique, possibilité était offerte d'imprimer au prix d'une couronne suédoise la page (soit autour de soixante-quinze centimes français ou onze euro-centimes) et même de demander des disquettes vierges à la banque de prêt —apporter sa propre disquette étant prohibé par crainte des virus. L'accès à Internet est gratuit et soumis à une réservation d'une heure. Un médiateur tourne derrière les écrans pour aider les internautes et les former le cas échéant. La navigation néanmoins demeure libre, l'utilisateur pouvant aller visiter les sites qui lui conviennent tant qu'il ne s'agit pas de sites interdits (racistes, pornographiques, révisionnistes...). Pour aider les usagers, un système de « *bookmarks* » a été installé qui référence des sites validés par la bibliothèque. Ils disposent aussi d'un gigantesque portail créé et géré par la bibliothèque de Mölndals. Ce portail commun à plusieurs Bibliothèques contient des dizaines de milliers de sites rangés selon le SAB, le système de classification suédois qui range les disciplines suivant l'alphabet avec des lettres et des chiffres⁸.

La bibliothèque de Linköping (cinquième ville de Suède) propose quelque quarante postes dont trois pour les enfants et quatre uniquement dédiés à la recherche alors que le reste est libre d'accès. Ces derniers sont accessibles sans réservation pour un quart d'heure ; seuls huit d'entre eux nécessitent une réservation, mais pour une heure de navigation. Deux postes sont réservés à l'emploi de disquettes. Il n'y a pas de médiateur, tout se fait par autorégulation. Les usagers sont prévenus qu'ils doivent éviter certains sites à partir du règlement. Néanmoins, quatre bibliothécaires sont spécialisés dans les nouvelles technologies et la bibliothèque possède son propre technicien. Elle ne propose pas d'annuaire de sites, pas même celui de Mölndals, mais à partir du site de la bibliothèque elle-même, les usagers peuvent prendre connaissance des nouveautés ainsi que de diverses autres informations telles que du catalogue, de leur compte de lecteur voire réserver des livres. Les bibliothécaires reçoivent en moyenne vingt-cinq courriels par semaine, ce qui demeure peu selon eux. Des

⁸ cf annexe A : *Mölndals Stadsbibliotek Länkkatalogen*.

formations sont proposées régulièrement, toutes les semaines, pour les usagers comme les personnels.

Les Bibliothèques d'Uppsala et de Linköping sont représentatives du modèle suédois en ce qu'elles sont aussi des bibliothèques départementales. En ce sens, elles proposent un service, financé à 30 % par l'Etat, dont l'objectif est de soutenir les Bibliothèques municipales grâce à une certaine réserve d'ouvrages, en étant le lien entre toutes les bibliothèques du département, ou en proposant des cours et des conférences pour les professionnels. Ce service possède ses propres personnels, bibliobus et budget. Ainsi, les Bibliothèques d'Uppsala et de Linköping sont des établissements reconnus au niveau national et disposent d'une influence certaine au niveau départemental.

Le modèle suédois repose sur une grande autonomie de l'utilisateur. Cela se vérifie dans la liberté qui lui est offerte d'aller visiter les magasins comme autant de collections en libre-accès ou, pour la consultation d'Internet, dans l'absence de régulation — l'accès aux bibliothèques étant entièrement gratuit et le nombre d'emprunt, comme la durée, n'étant pas prédéterminée. Les tâches de prêt et de retour des ouvrages sont automatisées au maximum pour permettre aux personnels d'être le plus à l'écoute possible des usagers. Néanmoins, il s'avère que le multimédia demeure une offre moins développée que l'écrit. En effet, il ne s'agit nullement de médiathèques, la hiérarchie entre les supports de l'information est marquée. Ainsi, n'ai-je vu nulle part de documents de communication expliquant par exemple le fonctionnement d'un moteur de recherche ou tout simplement l'explication de l'interface des navigateurs *Explorer* ou *Netscape*. Remarquons aussi que l'offre de multimédia se réduit à l'accès à Internet et n'inclut que très peu l'utilisation de cédéroms. D'une manière générale, les supports audios et vidéos demeurent sous-exploités. Internet est un service en plus qui se développe et qui offre un intérêt essentiellement en ce qu'il permet une consultation à distance des collections et des services de la bibliothèque. Les bibliothèques d'Uppsala comme de Linköping prévoient, dès février prochain pour la dernière, de développer tout particulièrement ces services qui permettront de toucher plus encore de public (soit dit en passant, le taux de fréquentation des bibliothèques représente 70 % de la population contre seulement 18 % en France).

1.3.3. Les systèmes Multimédia dans le monde : les Etats- Unis

Les Bibliothèques aux Etats-Unis disposent d'une importance autrement plus grande que dans notre pays latin. Un exemple très simple en est la présence quasi-systématique dans les films que nous proposent les grandes productions hollywoodiennes. Lorsque le héros ne passe pas devant, il entre toujours y faire quelques recherches. Internet n'est-il pas de plus une invention de l'armée américaine sous le vocable d'Arpanet ? Il semble donc logique d'étudier l'introduction du Réseau dans les Bibliothèques américaines. Elles ont plus d'expérience en ce domaine, leurs choix en ce sens doivent être significatifs.

Une centaine de bibliothèques américaines ont publié sur Internet leur politique d'accès à Internet. Selon le document disponible sur le site de l'ADBDP⁹, les bibliothèques suivent le principe selon lequel l'individu est responsable quant à l'utilisation d'Internet. Ainsi, elles ne peuvent interdire ni promouvoir l'accès à des sites, selon les consignes éditées par l'*American Library Association*. Néanmoins, nombreuses sont celles qui prévoient des contrôles sur l'accès aux pages, notamment afin de protéger les mineurs, par la présence exigée des parents (parfois jusqu'à l'âge de dix-huit ans) ou par l'utilisation de logiciels qui prohibent les pages contenant certains mots comme sexe, drogue... Certaines vont jusqu'à créer des sites spécifiques pour les enfants avec un choix restreint de pages. Dans le but d'une diffusion équitable de l'information, l'association s'oppose à la tarification des services.

Les bibliothèques proposent un accès limité à Internet, entre une demi-heure et une heure, ainsi que des initiations pour ses lecteurs, qui peuvent se révéler payantes lorsqu'il s'agit de vraies formations plus poussées. Toute personne se présentant pour consulter Internet doit signer un registre, ce dernier servant à retirer le cas échéant le droit de consultation à l'usager fautif. L'impression est très souvent payante, les sauvegardes se font sur disquette achetée à la bibliothèque ou reformatée sur place tandis que seule la consultation des courriels est autorisée, non l'envoi à partir des stations de la bibliothèque. Elle met enfin ses usagers en garde contre les informations trouvées et leur validité. Il leur est de plus interdit de transgresser les droits d'auteurs, de visiter des sites pornographiques, d'utiliser Internet pour nuire à l'intégrité du système informatique ou pour toute activité commerciale, de

⁹ ADBDP [Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt]. Consultation Publique d'Internet dans les bibliothèques américaines [en ligne]. ADBDP, [réf du] 30 août 2001. [4 p.]. Disponible sur *World Wide Web* : < <http://www.adbdp.asso.fr/outils/ntic/accesinternet/usa.htm> >

prendre l'identité d'autrui. La bibliothèque demande aux usagers de signer un code de bonne conduite avant d'utiliser internet.

On ne peut que constater les succès des services recourant à Internet dans les bibliothèques, quand bien même ces services ne proposent pas les mêmes offres (accès ou non aux *chat*, surveillance des usages, réservation et inscription préalable, voire au moyen de signatures...), certaines options étant vraisemblablement culturelles comme l'autorégulation chère aux bibliothèques suédoises ou la signature du code de bonne conduite américain. Néanmoins, Les problèmes fondamentaux que se posent les Bibliothèques demeurent partout d'introduire les usagers à l'internet. Dans chaque établissement, on retrouve l'importance de la formation et de la médiation face au volume et à l'inégalité qualitative des informations qui circulent sur le Réseau. Thierry Giappiconi auteur d'une étude sur un réseau international de bibliothèques publiques, nous rappelle que « *cette hétérogénéité n'est pas chose nouvelle [et qu'] elle nous renvoie à l'essentiel : la nécessité d'un projet* »¹⁰.

2. Choix et problématiques à la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer

Le 13 octobre prochain sera inauguré dans le quartier du Chemin Vert à Boulogne-sur-mer une nouvelle Médiathèque. Comme toute vraie Médiathèque, elle ne proposera pas de hiérarchie des documents, et donc laissera une large place au multimédia à côté de supports plus connus et traditionnels comme le livre. Les choix de mis en place sont en ce sens spécifiques, les représentations des responsables, significatives.

2.1. La Médiathèque du Chemin Vert

2.1.1. Rôle de la Médiathèque

La Médiathèque du Chemin Vert est une annexe de la Bibliothèque municipale, au même titre que l'annexe Damréamont et héberge à ce titre certains services de cette dernière comme Le Livre Chez Vous ou le Bibliocar. Elle remplace l'actuelle petite annexe aménagée dans une maison et qui rencontre un large succès auprès des habitants du quartier. En effet, ce

¹⁰ Giappiconi, Thierry. Les services Internet des bibliothèques : une étude du « réseau international des bibliothèques publiques » de la Fondation Bertelsmann. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°3, p.12

quartier se caractérise par un déficit d'éléments structurants auxquels correspond une faiblesse de l'offre en matière de lecture. Outre la petite annexe, deux associations, le « Livre-Bulle » qui veut sensibiliser les tout-petits (de dix mois à cinq ans) à l'approche de la lecture et l'association ATD-Quart Monde qui propose régulièrement une « Bibliothèque de rue », tentent de toucher une population sans autre pratique culturelle. Toutes ces associations rencontrent un véritable public, ce qui montre l'importance de la demande en matière de lecture et d'activité culturelle.

La Médiathèque se veut un service de proximité ouvert sur la vie du quartier et acteur du développement culturel en coopération avec les associations, les enseignants, les parents et les intervenants sociaux. Elle détient un rôle non négligeable pour tous les habitants du quartier si l'on considère l'éloignement de la Bibliothèque municipale centrale et des autres lieux culturels, ainsi que le prix des livres en librairies qui demeure pour certains foyers un véritable obstacle économique que le service public devrait aider à surmonter.

Annexe de la Bibliothèque municipale, la médiathèque devra tenir compte de ces spécificités. Au cours de différentes réunions de groupes de travail consacrées à l'élaboration d'un diagnostic du quartier, de septembre 1996 à janvier 1997, l'accent a ainsi été mis sur la nécessité de créer des lieux de rencontres animés pour les jeunes et les familles, afin de reconstituer ou de créer le tissu familial et social.

2.1.2. Les publics

Une Bibliothèque s'adresse à tout le monde, donc doit pouvoir accueillir des populations parfois très différentes qui ne partagent pas forcément les mêmes besoins ni les mêmes centres d'intérêt. Les habitants du quartier du Chemin Vert forment un public spécifique à qui il faudra prêter une attention particulière sans pour autant négliger les autres publics.

La population jeune du quartier est très importante. Selon des chiffres issus de la ville de Boulogne-sur-mer, il y a dans le quartier 42 % de jeunes de moins de vingt ans contre 29 % à Boulogne-sur-mer et dans le reste du département, alors que l'accès à la section adulte est autorisée aux adolescents dès l'âge de quatorze ans. D'autre part, il convient d'y ajouter 29 %

de familles monoparentales (pour 18 % dans la ville de Boulogne-sur-mer) et 12 % de familles de plus de six personnes et plus (pour 4 % à Boulogne-sur-mer), familles qui peuvent particulièrement présenter des difficultés d'accès, notamment financières, à la culture.

Il faut enfin tenir compte du taux d'illettrisme qui, s'il n'a pas été évalué dans le quartier, est de 25 % sur le département. Rappelons que les personnes illettrés (contrairement aux personnes analphabètes) sont celles qui ont appris à lire, puis « désappris » à la suite d'un défaut dans l'apprentissage auquel s'ajoute une absence quasi totale de pratique. Une petite fille de huit ans venues un jour s'inscrire à la « petite maison » s'est ainsi révélée incapable d'épeler son nom ou même de l'écrire.

Il conviendra donc d'apporter une attention toute particulière à ce public de « jeunes adultes », auquel la section multimédia adulte est entre autres destinée. Mais il faut aussi que les autres habitants du quartier se sentent bienvenus à la Médiathèque, voire bien évidemment tous les habitants de Boulogne-sur-mer.

2.1.3. Organisation architecturale

Au rez-de-chaussée, la médiathèque ouvre sur un hall où se trouvent les bandes dessinées adultes et les revues. Cet espace, séparé physiquement par des portes de la section adulte pourra bénéficier d'une ouverture plus importante que le reste de la Bibliothèque. Il s'agit aussi d'un espace d'animation destiné à être investi par les actions de la Médiathèque ou des associations du quartiers.

La section adulte comprend un fonds encyclopédique d'imprimés, et autant que possible, de disques compacts audio, de cédéroms et dvd-roms, et proposera un fonds documentaire spécialisé sur l'action culturelle, la formation permanente et le travail social ainsi qu'un autre portant sur l'histoire et les événements du quartier. Un espace a été aménagé pour souligner des informations d'actualité. La section contient aussi le service multimédia adulte¹¹. Une salle d'étude riche de références et d'usuels se tient au second étage à la disposition des adultes qui souhaitent lire tranquillement ou des jeunes adultes qui veulent travailler individuellement ou en groupe. Si besoin est, elle pourra accueillir les réunions

¹¹ voir 2.1. Le service multimédia, p. 19

d'associations au premier rang desquelles le Développement Social Urbain pour ses actions culturelles.

A l'étage, la section enfants comprend un fonds de livres (albums, romans, documentaires), de cassettes audio et de disques compacts dont l'écoute individuelle sur place sera possible dans un premier temps sur les ordinateurs, puis grâce à des lecteurs portables, et enfin de cédéroms. Une partie de la section est réservée à des places assises pour le travail scolaire à partir du fonds des usuels, encyclopédies, dictionnaires et cédéroms en consultation. Enfin, elle comprend un espace séparé et aménagé pour l' « Heure du conte ».

2.2. Choix de mise en place

Le budget alloué au multimédia et à la médiathèque fait partie d'un plan plus vaste d'informatisation voté en Conseil Municipal en décembre 2000, qui comprend la mise en oeuvre du Système de Gestion des Ressources Electroniques, celle du Système de Gestion de la Bibliothèque, et la rétro-conversion des fonds. L'enveloppe est de 6 millions de francs, financés à 45 % par la DRAC.

L'enveloppe pour le médiathèque de 1,9 million se divise entre le multimédia et la maintenance. Selon une esquisse d'un plan d'acquisitions 2001¹² sur le multimédia, la répartition de ce budget est de 47.5 % pour les CD-Audio (380 000 francs), 8.2 % pour les cédéroms (65 600 francs), 21 % pour les dvd (168 000 francs), les 23 % restant (186 400 francs) s'ajoutent à des fonds d'une autre enveloppe budgétaire. Il reste un peu plus de 400 000 francs disponibles pour des achats de livres et autres documents sur support papier.

2.2.1. Le service multimédia

Il s'agit d'un espace d'animation et de médiation équipé sous forme de cybercafé. Il présente également une collection de cédéroms et dvd-roms ainsi qu'un échantillon de livres et de revues portant sur ce thème, comme c'était déjà le cas en Centrale.

¹² voir annexe B : Esquisse d'un plan d'acquisition 2001 / Multimédia

L'ensemble du parc informatique représente quelque dix-huit postes en section multimédia adulte et dix en section jeunesse. Ces postes publics ne sont pas tous destinés à offrir un accès Internet aux usagers, mais répondent à une typologie bien précise :

- onze postes, neuf en section adulte et deux en section jeunesse sont dédiés uniquement à l'Internet, la navigation étant libre pour les usagers bien qu'accompagnée d'un médiateur et limitée à une sélection de sites pour les enfants pour la section jeunesse;

- Sept postes, trois en jeunesse et quatre en adulte sont réservés à l'installation libre de cédéroms ou de dvd-roms. Ces derniers présents au milieu des collections pourront ainsi être empruntés par les usagers. Si besoin est, et sous contrôle des bibliothécaires, ces postes pourront permettre la consultation d'Internet ;

- Sept autres postes suivant la même répartition ne permettent que la seule consultation des titres cédéroms et dvd-roms préinstallés en monoposte et de sites *web* sélectionnés ;

- Enfin, trois postes de découverte, dont deux en section adulte et un en jeunesse, présentent les nouveautés ou des titres choisis par les bibliothécaires et sont, quant à eux, répartis dans leur section respectives tandis que les autres postes se trouvent dans l'espace multimédia.

L'espace multimédia adulte est particulièrement destiné aux jeunes qui « *se familiarisent rapidement avec ces nouveaux outils, sont très vite à l'aise et n'ont pas d'idées préconçues* »¹³. A Boulogne-sur-mer, il est aménagé autour d'un cybercafé, le « N@utilus » où il sera possible de consommer café et boissons sans alcool. L'aménagement spatial et la disposition des postes avec l'écran tourné vers l'extérieur n'est pas sans conséquences car il influe sur les échanges entre usagers et animateurs : les écrans tournés vers l'extérieur offrent une disposition adaptée à la formation de groupe sur machine, les usagers faisant face au formateur. Elle favorise également les usages individuels privés et tend à isoler les usagers, cependant, elle paraît moins conviviale¹⁴.

¹³ Bourgeois, Martial, et al. Op. Cit. , p. 47

¹⁴ voir Pouts-Lajous, Serge, Tiévant, Sophie. Observation des usages d'Internet dans différents lieux d'accès public. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, p. 32

Un nocturne est envisagé au moins un soir par semaine jusque 21h ou 22h où seuls les adultes et « jeunes adultes » auront la possibilité de rester. Ceci pour éviter le système de fratrie qui peut exister dans ces quartiers où les plus grand doivent souvent s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs qui de toute manière ne sont pas censés être encore dehors à une heure aussi tardive.

Les postes pourront être consultés à l'aide de casques afin de ne pas gêner les autres usagers lors du visionnage des films dvd ou des cédéroms. L'accès à l'espace Internet est soumis à la possession de la carte de la Bibliothèque et à une réservation préalable pour une durée de quarante-cinq minutes auprès du médiateur. Il est gratuit.



Le N@utilus au secteur adulte

L'Espace multimédia du secteur jeunesse



2.2.2. Quel Internet proposer ?

Comme pour la Bibliothèque centrale, l'Internet destiné au public est avant tout considéré comme étant un outil de recherche documentaire et d'accès aux informations dans tous les domaines. De ce fait, messageries, forums et listes de diffusion sont interdits, ainsi que la visite de certains sites à caractère tendancieux. Néanmoins, la consultation demeure libre, un contrôle *a posteriori* pouvant être effectué afin de s'assurer du bon respect de ces missions de service public. L'Internet se révélant un ensemble de documents extrêmement vaste, une sélection de sites a été préalablement effectuée par le médiateur et sera proposée aux usagers sous différentes formes, papier d'abord, électronique ensuite, puis sous l'apparence de fantômes, i.e. de plaquettes rangées au milieu des collections que l'on peut prendre et amener à ses côtés jusqu'à un poste de consultation. Ces sites sont classés sous forme d'un répertoire¹⁵. Des logiciels comme Word, Excel ou Publisher sont enfin accessibles au besoin.

L'imprimante se trouve sur le cybercafé, à côté des agents d'animation —le nombre d'impressions, gratuites, étant toujours limité à cinq par usager et par séance, sachant que cette restriction est modulable selon l'appréciation du médiateur. Les usagers pourront se servir d'un panier électronique pour mettre de côté les documents qu'ils désirent imprimer et finalement, le cas échéant, faire un choix, si le nombre de pages dépasse le quota autorisé. La Bibliothèque ne veut pas que les lecteurs se déplacent pour imprimer leurs travaux car ils auraient l'impression d'être contrôlés, en revanche, ils devront se déplacer pour récupérer leurs impressions. L'usage des disquettes est quant à lui toujours prohibé.

En ce qui concerne l'usage des cédéroms et dvd-roms, l'utilisateur qui devait demander au médiateur un titre pour le consulter peut maintenant le choisir et l'installer lui-même, qu'il trouvera dans les collections, rangé sur les rayons parmi les autres documents selon la classification décimale Dewey.

Dans le secteur jeunesse, les dispositions sont quelque peu différentes. En effet, l'enfant s'il n'est pas accompagné d'un adulte n'a accès qu'à certains sites présélectionnés.

¹⁵ Voir 3.2. Le répertoire de sites : aspects matériels de la mise en œuvre des systèmes multimédia, p. 31

Ces derniers ont été préalablement visités, testés par les responsables et choisis de manière adaptée au jeune âge de ce public. De même, les liens sont désactivés pour éviter toute navigation non voulue. Seuls les bibliothécaires pourront passer outre.

Il s'agit là de choix bien précis et spécifiques faits par la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer que d'autres Bibliothèques n'ont pas suivi et qui montrent la volonté de cette dernière de jouer pleinement son rôle de médiateur de l'information. Le multimédia peut se révéler, bien utilisé, une source très utile et efficace de renseignements et il convient d'essayer d'en utiliser toutes les ressources en évitant les utilisations intempestives.

2.2.3. Importance du médiateur

Dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du Système de Gestion des Ressources Electroniques, du Cahier des Charges, on trouve ce paragraphe qui explique le rôle du médiateur : « *le médiateur (...) gère le planning des réservations, forme les usagers à l'utilisation d'Internet et [les] aide [dans leurs] recherches. Il peut sur demande préparer la recherche à l'avance en sélectionnant des sites ou en réalisant un dossier documentaire. Le médiateur reste à proximité et peut ainsi exercer une surveillance constante* »¹⁶. On voit qu'il s'agit d'un rôle multiple, à plusieurs facettes.

Selon Michaël Roussel, médiateur responsable du service à la Bibliothèque municipale, il s'agit pour beaucoup d'un travail de communication et d'adaptation aux besoins réels des usagers. Ces derniers souvent n'ont qu'une vague idée de ce qu'est l'Internet et s'imaginent qu'ils vont trouver tout de suite LE site qui va correspondre à leurs attentes et leurs questions, quand bien même celles-ci n'ont pas été formulées correctement et demeurent floues parfois, y compris pour l'utilisateur. Le médiateur doit alors trouver l'information la mieux adaptée, le plus vite possible.

A une séance à laquelle j'ai assisté, une personne désirait des renseignements sur les Croisades. Le médiateur essaie de lui trouver certains sites généraux, mais au fur et à mesure que les recherches avancent, on finit par découvrir que l'utilisateur, professeur d'histoire, désirait

¹⁶ Ville de Boulogne-sur-mer. Cahier des Clauses Techniques Particulières du Système de Gestion des Ressources Electroniques . *Appel d'offre pour la mise œuvre du système de gestion d'es ressources électroniques*. p. 2

des informations sur une bataille particulière sur laquelle il possédait déjà nombre de renseignements, dont la date. « *Il faut faire dire aux gens ce qu'ils recherchent vraiment* », affirme M. Roussel. La pertinence d'une réponse dépend largement de la qualité de la formulation de la question, et c'est d'autant plus vrai dans le « cyberspace » où l'utilisateur est confronté à une intelligence artificielle qui fonctionne par reconnaissance de caractère.

Ce dernier, ensuite, a proposé à l'utilisateur de consulter un cédérom que la Bibliothèque possédait sur le thème des Croisades voire de reprendre rendez-vous afin de pouvoir le consulter en toute quiétude, les recherches précédemment effectuées ayant occupé une bonne partie des quarante-cinq minutes allouées. Cette initiative a permis au médiateur de faire découvrir d'autres supports d'information, et d'autres services que proposait la Bibliothèque. Une des fonctions du médiateur est aussi d'ouvrir les usagers à ces autres supports, à ces autres services. En effet, il lui faut habituer ces derniers à une certaine vigilance à l'encontre des renseignements qu'ils peuvent trouver sur le Réseau, qu'il s'agisse de vérifier la date mise en ligne des documents, ou la nécessité de recouper l'information avec les autres sources potentielles dont peut disposer la Bibliothèque, en l'occurrence des cédéroms ou les références imprimées tout simplement.

La fonction du médiateur possède tout de même ses limites. En effet, il ne s'agit pas pour lui de remplacer un conseiller de l'Agence Nationale Pour l'Emploi par exemple, ni d'aider les usagers à faire leur Curriculum Vitae, mais bien plutôt en de tels cas de les renvoyer vers les institutions adéquates et les ressources les plus à même de les aider. Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes ici dans une Bibliothèque et toujours recadrer le travail, Internet ouvre tellement de voies...

M. Tuleu, directeur de la Bibliothèque, envisage le rôle du médiateur sous un angle plus large. En effet, pour lui, tous les bibliothécaires en quelque sorte sont des médiateurs. Tous doivent proposer une initiation aux techniques d'accès aux documents, même si c'est plus évident avec les documents électroniques, et surtout tous doivent enrichir les ressources dont ils ont la charge. Il n'y a pas de différence de fond entre le rôle du bibliothécaire et celui du médiateur multimédia, si ce n'est le support d'information dont ils ont la charge et les spécificités qui en découlent.

Reste que l'important pour M.Roussel demeure le contact qu'il entretient avec les usagers et l'adaptation dont il doit faire montre devant eux. Certains demanderont à être parfaitement autonomes face à l'écran, d'autres refuseront de toucher la souris, par exemple. C'est en ce sens qu'il accueille avec circonspection le cybercafé autour duquel sont disposés les postes à la Médiathèque, selon lui synonyme d'un service où ne rentrerait plus en compte ce contact au profit d'un service plus commercial et donc déshumanisé. Cette représentation est à souligner alors même que c'est le contraire qui est voulu par l'instauration de ce « N@utilus » apte à rassembler les usagers autour d'un espace fédérateur et convivial. Deux agents d'animation sont en charge de cet espace qui pourront à l'occasion seconder le médiateur, portant ainsi le nombre d'agents à deux au minimum pour s'occuper de tous les postes.

2.3. Représentations

Ce dernier exemple montre bien l'importance de la représentation que les gens peuvent avoir du métier, jusques et y compris parmi les médiateurs eux-mêmes. Cela est d'autant plus vrai que ce travail est nouveau et ne bénéficie donc pas d'un statut particulier —remarque déjà valable pour le métier de bibliothécaire en lui-même qui malgré son ancienneté ne possède pas de définition claire et suscite de nombreuses interrogations de la part des professionnels eux-mêmes, dont les « *modèles d'excellence* » ont radicalement évolué depuis les vingt dernières années¹⁷. L'introduction du multimédia en Bibliothèque demeure un fait récent et mitigé dans l'accueil qui lui a été fait par les professionnels. La crainte figurée que ce nouveau médium supplante le sacro-saint écrit, la vision de l'arrivée de l'informatique, domaine encore flou et, surtout, méconnu, tout cela faisait que d'aucuns rebutaient à l'accepter à l'exemple de la Bibliothèque Publique d'Information, ou de certaines Bibliothèques Municipales.¹⁸ C'est pourquoi il fallait s'intéresser aux raisons qui ont poussé la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer à faire ce choix, et me pencher sur la politique documentaire qui en découlait.

¹⁷ Bertrand, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*. Paris : Edition du Cercle de la Librairie, 1994. 157 p.

¹⁸ voir aussi Tuleu, Benoît. Ni Faust, ni Prométhée : Les bibliothèques publiques face aux « nouvelles technologies ». *La Quinzaine littéraire*, août 1996, n°698, p. 36-38

2.3.1. Pourquoi le multimédia ?

Proposer Internet constitue un passage obligé de nos jours pour les bibliothèques comme pour toute autre institution dédiée à la connaissance. Véritable révolution, elles n'ont eu d'autre choix que de s'adapter à ce nouvel environnement. Les possibilités offertes par le Réseau pour améliorer l'offre (profondeur et actualité de l'information), son prix (coût du temps des usagers, facilité d'accès) et sa desserte (hors les murs : à domicile, sur le lieu de travail,...) influent d'ores et déjà sur les l'évolution de leurs services, affirme Thierry Giappiconi qui va encore plus loin : « *le développement de services en ligne devient une nécessité cruciale pour l'avenir des bibliothèques* »¹⁹. La bibliothèque joue alors un rôle incontournable dans ce qu'elle peut offrir une médiation indispensable entre les usagers et la masse d'information à laquelle ils se voient confrontés, et en ce qu'elle permet une égalité d'accès de plus en plus menacée par tout l'aspect commercial et financier qui recouvre ce qui a trait aux nouvelles technologies.

L'espace multimédia a été conçu comme une véritable médiathèque, et non comme une bibliothèque à laquelle on aurait adjoint une discothèque ou quelques postes informatiques. Cela signifie que dans les collections, les différents supports qu'ils soient écrits, sonores, ou audiovisuels ne sont pas cloisonnés et séparés les uns des autres mais bel et bien rangés sur le même plan. Ce système ne garantit pas le passage systématique du public depuis l'audiovisuel jusqu'à l'écrit, mais il permet en tout cas d'éviter la hiérarchie entre les média et la suprématie du livre ; il peut donc contribuer à désacraliser et faciliter l'accès à l'écrit, surtout pour un public rebuté par la fréquentation d'une bibliothèque traditionnelle. Indéniablement, Internet joue un « *rôle moteur [pour] attirer le public vers les bibliothèques et, par là même, vers d'autres sources d'information moins médiatisées (OPAC, cédéroms, bases de données, ...)* »²⁰ et par extension vers les ressources imprimées.

Mais s'il est important de lutter contre l'illettrisme notamment au moyen de ces nouvelles technologies, résultat d'une prise de conscience encore récente tant de la part des professionnels que de leur tutelle politique²¹, il convient aussi de lutter contre

¹⁹ Giappiconi, Thierry. Op. Cit. p.5

²⁰ Boissière, Françoise, et al. Accès Publics à Internet. Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaire Français, 1^{er} trimestre 1997, n°174, p.110

²¹ voir aussi « *A la séance d'ouverture, Yvon Robert, maire de Rouen avait déclaré : « il faut que ces techniques soient utilisées fondamentalement pour développer la lecture ». C'est là en effet que réside tout le problème : la subordination des moyens techniques à la diffusion de la culture et à la circulation des idées dans le monde de*

l'« illectronisme ». Ce néologisme recouvre « *le manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques* »²². On peut alors recenser deux types de difficultés dans l'accès à ces ressources : celles liés à la manipulation de l'outil depuis le maniement de la souris à la navigation hypertextuelle, et celles liées au contenu des pages *web* et à la vérification des informations qu'on peut y trouver. Il n'est qu'à souligner le volume important des demandes de formation dès l'ouverture d'un service informatique ; selon M. Roussel, durant les premiers mois d'ouverture de son service au sein de la Bibliothèque centrale de Boulogne-sur-mer, les usagers ne demandaient que des formations, plus que faire des recherches. Ce n'est que très progressivement que ce nombre a diminué. Et il en est de même dans les différents lieux d'accès public.²³

Enfin, une optique globale des développements conjoint d'Internet et des bibliothèques est de plus en plus acceptée. Il s'agit de mettre en regard les besoins sociaux et le développement de la production et de la lecture des documents numériques, « *le critère de ce développement est à chercher dans l'adéquation des politiques des bibliothèques et de l'extension de la connaissance, de l'éducation et de la citoyenneté* »²⁴. Les bibliothèques ont encore un rôle à jouer dans la défense des intérêts du publics, les droits du lecteur, mis à mal par certaines tendances qui se dessinent sur la Toile et face à la privatisation de la connaissance qui s'installe ; elles se doivent d'assurer une mission d'éducation permanente sur la nouvelle lecture multimédia qui apparaît et les processus critiques qu'elle engendre et favoriser l'accès pour tous des documents électroniques dans une optique démocratique²⁵.

2.3.2. Une politique documentaire pour les documents électroniques ?

L'introduction de documents électroniques en Médiathèque n'a de cesse de poser de nouvelles questions et de nouveaux problèmes relatifs notamment au traitement dont ces

demain » in Legendre, Françoise. De Gutenberg aux autoroutes de l'information : nouvelles technologies, nouvel enjeu culturel ? Bulletin des Bibliothèques de France, 1996, n°2, t.41, p.83

²² Desjardins, Paul. Les bibliothèques contre l'« illectronisme ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t.45, n°4, p.120-121.

²³ Boissière, Françoise, et al. Accès Publics à Internet. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaire Français*, 1^{er} trimestre 1997, n°174, p.110-117

²⁴ Le Crosnier, Hervé. Pour un développement conjoint d'Internet et des bibliothèques : éducation populaire et formation permanente. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t.43, n°3, p. 21

²⁵ voir Le Crosnier, Hervé. Op.cit. p. 18-26

derniers doivent bien sûr faire l'objet, de même que les documents imprimés sont traités avant d'être présentés au public²⁶.

Selon M. Tuleu, il n'est pas à y avoir de politique documentaire propre aux documents électroniques. En effet, du fait de la non-hiérarchie des documents voulue et adoptée, du décloisonnement nécessaire des collections, la politique documentaire de la médiathèque s'élabore en fonction des publics, des besoins et non des supports. Il faut une politique formalisée, la penser avant qu'elle ne soit écrite, selon une « trajectoire cible ». En l'occurrence, les collections de la médiathèque ont été constituées selon une exigence d'encyclopédisme bien sûr, mais aussi ciblée sur un public encore jeune.

De facto, la politique d'acquisition adoptée pour les dvd et les cédéroms fait partie d'une politique d'acquisition globale (tous supports confondus) et répond à plusieurs critères : s'agissant d'une annexe, l'accent a été mis sur la lecture publique et non sur la conservation ; de plus, il convenait de faire attention au public spécifique de la médiathèque par l'acquisition de documents adaptés ou familiers. Pour répondre à la demande, la médiathèque propose ainsi la consultation de magazines féminins ou pour adolescents comme, par exemple, *OK Podium !* De même, il convient de souligner la particularité de la fiction pour les dvd comme pour les livres qui induit la constitution d'un fonds à la fois classique et peu connu (rôle d'une cinémathèque) et d'un fonds plus moderne avec des œuvres grand public répondant à la demande des usagers, ce qui me semble une bonne initiative, l'heure des « temples sacrés » du livre et de la connaissance étant passée. Il ne faut pas que les bibliothèques ne proposent qu'une littérature élitiste car classique au risque de s'éloigner de leur lectorat et de voir leurs rayons se vider au profit de rares érudits, mais bien plutôt qu'elles proposent les documents que ce dernier connaît et espère trouver, quitte à l'amener dans un deuxième temps vers une littérature qui lui sera moins familière mais qui demeure plus riche. Pour en revenir à la politique de la médiathèque, les documents multimédia doivent s'intégrer au fonds papier et le compléter. Il n'y a pas de hiérarchie entre les différents supports et donc il faut essayer d'éviter au mieux les redondances. Si un document multimédia n'apporte rien de plus, ou ne donne pas de vision différente d'un thème qu'un document imprimé, il n'a pas été jugé utile

²⁶ voir aussi Bontemps, Isabelle. Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ? Diplôme de conservateur de bibliothèque, mémoire d'étude [en ligne au format pdf]. Villeurbanne : ENSSIB [Ecole Normale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques], 1999. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.ennsib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bontemps.pdf> >

de l'acquérir, et réciproquement. Cependant, il faut aussi prendre en compte le pouvoir d'attraction de l'image et de l'interactivité sur le public. Les acquisitions sont également conditionnées par l'offre, parfois réduite, des fournisseurs : il faut acquérir les documents avec les droits de prêt et de consultation quand cela est possible. Enfin, la médiathèque a choisi de ne pas proposer de jeux, ceux-ci sont souvent très longs, or il faut éviter qu'un usager monopolise un poste pour y jouer quand un autre attend ; et demeure le problème des sauvegardes de la partie sur le disque-dur qui aura tendance à être ingérable.

Enfin, en ce qui concerne la conservation des documents, bénéficieront d'un traitement particulier les documents relatifs à l'histoire locale. Les documents traitant des fonds locaux, ou des fonds boulonnais feront l'objet d'impressions, mais à dire vrai, il s'agit là de la mission patrimoniale de la Bibliothèque. En règle générale, la politique qui s'applique aux documents électroniques est la même que celle qui concerne l'ensemble des documents. Le principe de non-hiérarchie des supports est tout aussi valable ici. Si la présence du multimédia est devenue nécessaire comme nouvel outil d'information au sein de l'institution, il n'est pas de raison de tomber dans l'erreur inverse et lui donner une place plus importante qu'il ne doit en avoir. C'est un outil comme les autres.

*« Notre rôle n'est plus celui d'un intermédiaire obligé, indispensable, entre l'utilisateur et la connaissance. Nous pouvons avoir une fonction de conseil, d'orientation, de veille documentaire enfin, qui permette aux utilisateurs des bibliothèques de mieux appréhender l'ensemble de ces nouvelles ressources »*²⁷ affirme Pierre-Marie Belbenoit-Avich dans son article sur la recherche documentaire sur Internet. Il définit par là le rôle même du médiateur qui introduit l'utilisateur à l'information et aux outils pour qu'il puisse les appréhender de manière autonome. La Bibliothèque de Boulogne-sur-mer a fait des choix précis en matière d'offre documentaire fondés sur un sens certain des missions qui lui incombent notamment en matière de Lecture Publique et d'accès égalitaire à l'information, et établi son offre de multimédia en fonction de ces dernières lui donnant une consistance et une crédibilité qu'on ne retrouve pas toujours. Reste à étudier les modalités d'une telle mise en place.

²⁷ Belbenoit-Avich, Pierre-Marie. Des phares dans la nuit : la recherche documentaire sur Internet. Bulletin des bibliothèques de France, 1996, t. 41, n°4, p. 55

3. Mise en place des systèmes multimédia

Les choix adoptés par la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer semblent correspondre à la mission des Bibliothèques. Il convient maintenant de se pencher sur leur exécution et leur mise en place, que ce soit au niveau administratif par l'étude du dépouillement de l'appel d'offre pour la mise en œuvre du système de gestion de ressources électronique ou, à un niveau plus pratique, avec la constitution d'un répertoire de sites qui sera proposé aux usagers afin de les aider dans leurs recherches.

3.1. Dépouillement de l'appel d'offre : aspects administratifs

La Bibliothèque n'est pas libre de ces décisions. Elle dépend d'une tutelle qui n'est autre que la municipalité, s'il s'agit d'une Bibliothèque municipale, du Conseil Général pour une Bibliothèque Départementale de Prêt, de l'Etat dans le cas d'une grande Bibliothèque comme la Bibliothèque Nationale ou la Bibliothèque Publique d'Information. Au moment du choix d'un prestataire pour passer un marché important, il faut alors passer ce qu'on appelle un appel d'offre pour ensuite dépouiller les réponses et présenter un choix raisonné et argumenté devant une commission d'appel d'offre, ce qui n'est pas toujours aisé.

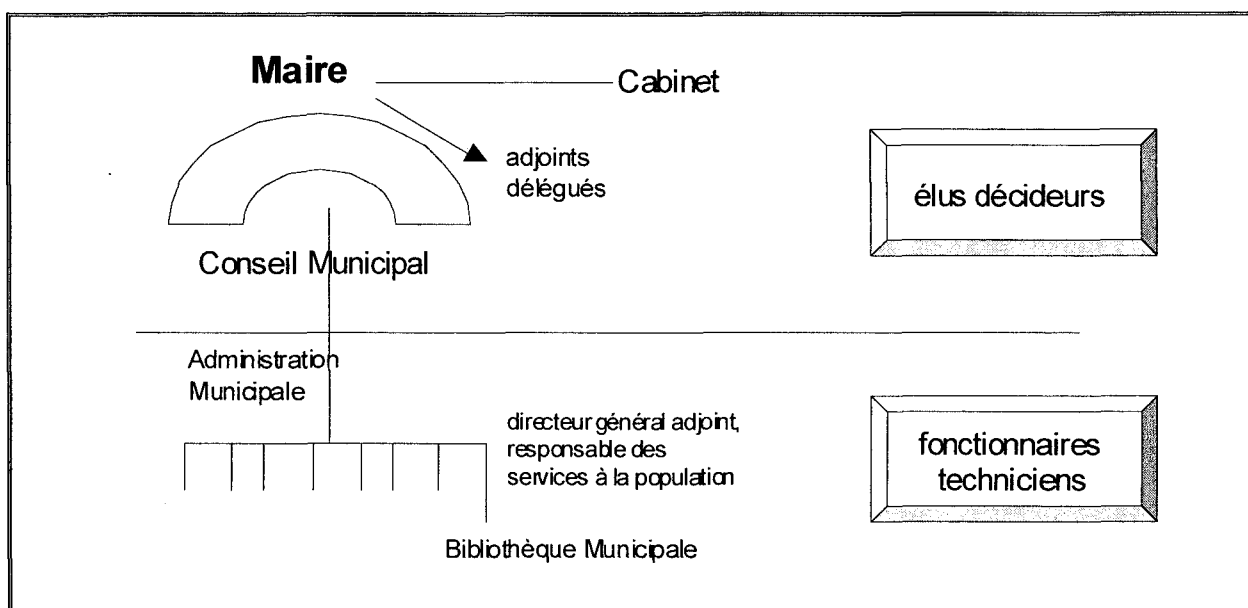
3.1.1. Le cadre politique : rappels

La Bibliothèque de Boulogne-sur-mer dépend principalement de la municipalité ainsi que le dit la loi du 22 juillet 1983 : « *les Bibliothèques municipales sont organisées et financées par les communes* » (article 61)²⁸. Dans toutes les communes, le fonctionnement dicté par le Code des Communes qui date de la fin du XIXe siècle et la loi de 1982 sur la décentralisation est identique (excepté pour Paris, Lyon et Marseille qui ont des maires d'arrondissement). Partout on retrouve le maire, le conseil municipal, l'administration municipale avec à sa tête un secrétaire général. Parmi ceux-ci, les décideurs sont les élus. Le maire est élu par le conseil municipal, élu lui-même pour six ans. Il désigne des adjoints délégués qui peuvent prendre des décisions en son absence et se choisit un bureau politique, son cabinet, qui prépare certaines de ses décisions, notamment sur le plan politique. Ils sont la

²⁸ Richard, Hélène. L'environnement politique et administratif. In Bertrand, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994, p. 47-56

tutelle. Les fonctionnaires, eux, sont les techniciens qui préparent et exécutent les décisions. (cf schéma ci-dessous).

L'Etat quant à lui intervient *via* une structure déconcentrée du ministère de la Culture, les DRAC²⁹, dont le rôle est d'inciter à la création et à l'aménagement des Bibliothèques et peut être un lieu de concertation entre professionnels. Il exerce de plus un contrôle *a posteriori* de légalité, mais ce n'est pas spécifique aux Bibliothèques municipales. Enfin, et surtout, il est garant du patrimoine national, dont les collections des Bibliothèques font partie intégrante. Néanmoins, l'Etat, à la fois propriétaire et arbitre, conserve une politique peu interventionniste.



Les organes de la commune

Dans l'organigramme des services municipaux, la Bibliothèque dépend le plus souvent d'un service culturel dont elle est l'un des secteurs décentralisé au même titre que le musée, l'école d'art, le conservatoire ou le théâtre. L'adjoint chargé de la Bibliothèque est donc souvent celui qui a aussi la charge de l'ensemble de la délégation culturelle. En l'occurrence, adapté à la réalité de la municipalité de Boulogne-sur-mer, il s'agit d'un « directeur général adjoint, responsable des services à la population » plus qu'un « directeur des affaires culturelles », mais la fonction reste la même.

²⁹ Direction Régionale des Affaires Culturelles

Service municipal, elle bénéficie des infrastructures de la commune, comme l'imprimerie par exemple. Elle est également un service parmi d'autres quant aux mesures de gestion du personnel. De même, un conservateur ou un bibliothécaire doit présenter son budget ou ses décisions comme par exemple le choix d'un prestataire pour un appel d'offre, à la tutelle afin que cette dernière les valide.

3.1.2. Le dépouillement : réception de l'offre par rapport à la demande

Il y eut deux appels d'offre pour la mise en œuvre du système de gestion de ressources électroniques pour la Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-mer en la Médiathèque annexe du Chemin Vert. Le premier appel a dû être déclaré infructueux : la réponse proposée par le prestataire, bien qu'il se fût agit d'un appel européen du fait de l'ampleur du marché, s'étant révélée inadaptée. Dans de tels marchés, en effet, il est souvent de mise que la Bibliothèque rédige son appel en fonction de ce qu'offre le fournisseur de services. La Bibliothèque de Boulogne-sur-mer, au contraire, a choisit de définir en préalable ses besoins et ses exigences. La réponse du prestataire, qui n'en a pas tenu compte, s'est alors révélée trop chère et inadéquate aux souhaits émis. Il fallut pour la Bibliothèque passer un second appel d'offre en urgence, un bâtiment ne pouvant être laissé inoccupé plus longtemps, surtout en zone difficile, et le multimédia se trouvant nécessaire à son ouverture. La procédure d'un second appel aurait pris beaucoup plus de temps tandis que cette dernière en urgence permettait à la Bibliothèque de s'adresser directement à des sociétés spécialisées susceptibles de faire une offre intéressante.

Le fait est que pour rédiger cet appel d'offre, la Bibliothèque s'est adressée à une société, Tosca Consultants, qui l'a aidé à bien définir ses besoin et ce qu'elle voulait offrir comme ressources électroniques. En effet, il convenait de bien définir les objectifs de la Bibliothèque et sa politique de service qui doit être en adéquation avec les missions fondamentales d'un service de lecture publique et respectueux des aspects juridiques encore complexes quant il s'agit de gérer licences et autorisations pour l'utilisation de cédéroms. Dans une conférence parue dans le bulletin d'information de l'Association BIB-OP (coopération informatique des bibliothèques en Nord-Pas-de-Calais), Marc Maisonneuve, directeur de Tosca Consultants, rappelle que « *des problématiques inhérentes aux supports eux-mêmes vont être déterminantes pour choisir l'outil de gestion qu'il faudra déployer pour*

la communication au public »³⁰. La mise en œuvre d'un système multimédia repose sur la vigilance des professionnels quant à certains problèmes tant au niveau des cédéroms que du *web*, seule ressource de l'Internet strictement documentaire, et sur la façon dont les différents systèmes de gestions des ressources électroniques surmontent un certain nombre de difficultés matérielles. La mise en place d'un système de consultation permet de bien définir ces besoins et d'exiger des fournisseurs une offre la mieux adaptée possible, et non comme il arrive souvent de constituer son cahier des charges en fonction de ce qu'ils proposent déjà. Ainsi, on met en exergue les faiblesses dans les offres et contribue par extension à les améliorer. M. Maisonneuve souligne en ce sens « *quelques questions essentielles à se poser avant de se lancer dans le choix d'un système de gestion des ressources électroniques* :

- *Faut-il proposer toutes les ressources à tous les publics ?*
- *Faut-il proposer ces ressources sur tous les postes et renoncer à gérer les flux ?*
- *Faut-il partager tous les cédéroms ?*
- *Faut-il tous les préinstaller en monoposte ou en réseau ?*
- *Comment faire face aux défauts des cédéroms ou à leur diversité ?*
- *Comment protéger la Bibliothèque, ses postes de consultation, son réseau local, ses applications et ses fichiers contre des utilisations malveillantes ?*
- *Comment limiter l'emploi d'Internet aux usages que souhaite favoriser la Bibliothèque ?* »³¹

Il s'agit là de questions techniques, mais aussi de problèmes plus importants quant à l'offre que la Bibliothèque veut faire et l'image d'elle qu'elle veut donner.

Comment s'étonner dès lors qu'avec une telle aide, le cahier des charges de la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer ait une telle importance ? Ce dernier, en effet, comprend l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières du lot 1, le cahier des clauses administratives particulières du lot 2, le cahier des clauses techniques des lots 1 et 2, le cadre de réponse financier et technique du lot 1, le cadre de réponse financier et technique du lot 2, le cadre de réponse sur les fonctionnalités du système. Le lot 1 regroupe la fourniture clé en main et la mise en œuvre

³⁰ Maisonneuve, Marc. Mettre en œuvre un système de gestion multimédia. *Association bib-op : Le bulletin d'informations*, 2001, n°24-25, p.2.

³¹ Maisonneuve, Marc. Op. Cit. p.2

d'un système de gestion des ressources électronique pour la Bibliothèque municipale, Médiathèque du Chemin Vert, le lot 2 la maintenance de ce même système. Deux lots, et trois objectifs : permettre un accès aux banques de données documentaires, aux encyclopédies sur cédéroms, aux outils bibliographiques et aux autres publications de références (cédéroms et sites *web*) ; autoriser la consultation sur place des cédéroms et dvd-roms ; proposer et gérer des services de réservations et d'impressions aux usagers.

Le dossier a été remis à cinq sociétés, deux seulement ont déposé une offre. Celles-ci ont été comparées au moyen d'une grille d'évaluation, fournie par Tosca Consultants, qui se divisait en huit rubriques d'analyse : le soumissionnaire ; généralités sur l'offre ; les moyens humains ; la solution technique : architecture, configuration, performances ; la solution technique : spécifications fonctionnelles ; les services ; la démarche et le calendrier ; analyse des coûts et détermination du « périmètre ». M. Tuleu et M. Roussel se sont chargés de dépouiller l'offre de la société Pulchra, Mlle Dupland, directrice adjointe de la Bibliothèque Municipale et moi-même avons dépouillé l'offre de la société Archimed, qui avait déjà répondu au premier appel d'offre. M. Ribakowski, membre du service informatique de la Mairie a gracieusement accepté de nous aider pour certaines questions techniques.

Le dépouillement en lui-même fut un travail assez fastidieux bien que largement facilité par la grille d'analyse fournie par Tosca Consultants. Pour chaque point analysé, il s'agissait de remplir un tableau à partir du cadre de réponse rempli par la société, en précisant si le sus-dit point était d'abord évaluable (oui, non, partiellement) puis, auquel cas, de l'évaluer selon une notation comprise entre 0 et 3 ; 0 étant mauvais, 1, médiocre, 2, bien, 3, très bien. Enfin, il convenait de noter les points forts de l'offre, ses points faibles et ses points obscurs. Ses derniers ont demandé des éclaircissements de la part des sociétés. Ce travail de dépouillement s'est effectué en plusieurs temps. D'abord, il s'est agi de prendre connaissance avec la cadre de réponse remis par la société concernée. Le dépouillement et remplissage des tableaux fournis par Tosca s'est ensuite passé lors de réunions au sein de chaque groupe avant une mise en commun et une comparaison des résultats. Il nous a fallu être vigilant pour retrouver toutes les informations requises et souligner certaines erreurs et incohérences apparues, c'est pourquoi le système de travail en binôme s'est révélé fructueux puisque chaque membre pouvait apporter des remarques qui auraient peut-être échappé à l'autre. Le travail en a aussi été facilité en ce que le dépouillement s'est révélé plus rapide sur certains points qui renaient un consensus général et approfondi sur d'autres dont l'étude se trouvait

plus complexe. Le choix final du prestataire fut établi en fonction du taux d'adéquation de l'offre avec ce qui était demandé, de sa clarté et de son engagement quant aux résultats immédiats et futurs (il faut prévoir les inévitables évolutions du marché).³²

3.1.3. Obstacles administratifs

Une telle procédure peut rencontrer certains problèmes de la part de la tutelle. C'est elle qui a le dernier mot et qui choisit en définitive le prestataire même si à partir d'un rapport d'analyse rédigé par des membres du service de la bibliothèque, au cours d'une Commission d'Appel d'Offre. En l'occurrence, tout s'est bien passé. Les délais ont été à peu près respectés, et ces membres ont même bénéficiés de l'aide du Service Informatique pour faire leurs analyses.

3.2. Le répertoire de sites : aspects matériels

Un aspect plus pratique mais certainement tout aussi fastidieux, même si réellement passionnant, de la mise en œuvre de systèmes multimédia, est celui de la création d'un répertoire de sites *web*. Il convient donc d'en rappeler l'utilité avant d'évoquer les choix qui entrent dans leur sélection.

3.2.1. Pourquoi un répertoire de sites ?

En septembre 2000, Adeline Maria soutenait un rapport en maîtrise des Sciences de l'Information et de la Documentation sur un stage effectué à la médiathèque de Cambrai de décembre 1999 à août 2000 pour y observer le multimédia et les enjeux d'Internet³³. Elle y affirme l'importance de la création d'un répertoire de sites dans le cadre d'une politique documentaire globale de l'établissement, ne serait-ce que pour valoriser l'outil auprès des usagers. Elle rappelle que « *même si elles bousculent les normes établies : manque de métadonnées, volatilité, ... les pages web ne font que constituer un nouveau type de document, que le professionnel doit traiter comme il traite tous les autres supports. (...) Tout comme il analyse, sélectionne romans, documentaires, vidéos, cédéroms, ... et structure ces acquisitions*

³² voir Annexe C : Rapport d'analyse pour la C.A.O. du 26-06-01 à Boulogne sur Mer

³³ Maria, Adeline. Mémoire soutenu en octobre 2000 [en ligne au format pdf], UFR IDIST, Université de Lille III. Abibop [Association pour la coopération informatique des bibliothèques en Nord-Pas-de-Calais], [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.bibop.asso.fr/> >

en un système ordonné pour permettre à l'utilisateur d'accéder rapidement au document qu'il cherche, le professionnel doit analyser et sélectionner des pages web, et les organiser afin de faciliter le repérage de l'utilisateur d'Internet dans la masse informationnelle disponible sur le réseau ». Il s'agit donc bel et bien d'un travail inhérent au métier de bibliothécaire, pour lequel il doit utiliser ses compétences professionnelles afin de ne retenir que des documents pertinents. De plus, en créant ce document secondaire, il ajoute de la valeur à la chaîne de l'information³⁴. La constitution d'un répertoire de site engage la caution de la Bibliothèque quant à la validité des informations dispensées. Rares sont les usagers qui ont le réflexe de vérifier les sources du document et donc sa fiabilité, « *les utilisateurs ont en effet tendance à consulter les résultats sans se poser de questions, en particulier sur la nature ou l'exhaustivité de la base qui lui est proposée* »³⁵. C'est pourquoi une partie de la formation des usagers devra leur faire prendre conscience de ce problème de validité, de l'importance de recouper l'information avec d'autres ressources, comme de la volatilité des documents en ligne. Jean-François Vincent qui travaille au département de recherche bibliographique de la BnF, affirme ainsi à propos des signets de la BnF : « *L'enjeu des répertoires de ressources d'Internet entretenus par des bibliothèques ne peut être de concurrencer, et encore moins de remplacer les colossaux outils de recherche commerciaux. Il est de présenter des ressources consultées, approuvées et périodiquement contrôlées par des bibliothécaires qui connaissent leur domaine et son offre documentaire. Ils ne proposent ni plus de données, ni même autant, mais ils les proposent autrement et, pour certaines recherches, mieux* »³⁶. C'est ce mieux, cette démarche de qualité, *i.e.* de références qu'il faut alors mettre en exergue et faire valoir, car c'est en cela aussi que résident les compétences des professionnels si fondamentales à une reconnaissance recherchée et attendue.

Ce répertoire est donc comme un premier médiateur, un outil qui va aider usagers et bibliothécaires³⁷ dans leurs recherches documentaires. Ce dernier sera d'abord disponible sous forme papier avant d'être intégré aux postes et accessible lors de leur session par les usagers. Les deux versions seront sensiblement différentes, la version électronique proposant plus de sites en relation avec l'actualité et de sites sur la région, informations que les utilisateurs sont les plus susceptibles de demander. Pour faciliter la consultation du répertoire, chaque site

³⁴ Giappiconi, Thierry et al. Op. cit., p. 6

³⁵ Belbenoit-Avich, Pierre-Marie. Op. Cit., p.53

³⁶ Vincent, Jean-François. Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : « les signets de la BnF ». *Bulletin d'information de l'ABF [Association des Bibliothécaires Français]*, 2^{ème} trimestre 2000, n°187, p. 30

sélectionné est suivi d'un titre et d'une description brève. Il a, de même, été décidé de les classer selon la classification décimale Dewey en vigueur dans la Médiathèque afin de permettre aux usagers de naviguer entre les différents types de documents sans aucun problème. La même classification étant adoptée partout, il sera plus simple pour eux de s'y retrouver.

3.2.2. Comment sélectionner les sites ?

Le choix d'un site n'est pas anodin et ne se fait pas au hasard. Il résulte d'une politique documentaire globale. Dans la masse informationnelle disponible, l'utilisateur peut se sentir très vite perdu et noyé, voire arrêter ses recherches quand bien même il n'a pas eu de réponses complètes, ni pertinentes. Pour le bibliothécaire, cet annuaire se veut le plus large possible afin de pouvoir répondre à tout type de demande au mieux et rapidement. Il fallait aussi que les sites soient susceptibles de durer quelque peu pour éviter d'avoir à reprendre les U.R.L. tous les six mois.

Lors de la mise en place de son répertoire, Adeline Maria a défini une grille d'analyse des sites pour effectuer sa sélection. L'optique que nous avons adoptée est légèrement différente puisqu'il fut décidé de choisir en priorité des URL qui bénéficiaient déjà d'une caution forte comme ceux d'institutions ou de ministères, de ne retenir que des références, ou sinon de retenir plus que de sites *web*, des adresses de métasites qui renverront à un éventail vaste d'informations sur le thème recherché avec en prime la promotion d'une « *information diversifiée, ouverte, voire critique auprès du public, afin d'éviter qu'une partie de la population ne soit vouée à la consommation d'une information simpliste et erronée* »³⁸. Les portails en effet, regroupant plusieurs adresses, classées et choisies, sous un même thème, offrent à l'utilisateur un choix plus large que ce que nous pouvons nous permettre de proposer et pallient autant que faire ce peu à l'impossibilité de parcourir de façon exhaustive les innombrables ressources de la Toile³⁹.

La politique documentaire de la Médiathèque est une politique d'abord encyclopédique. C'est pour cela que le répertoire a été constitué en fonction des cent divisions de la Dewey, ce qui parfois, outre les défauts culturels propres à cette classification, n'a pas

³⁷ Il faut entendre ici par le terme de « bibliothécaires » les personnels de l'institution bibliothèque.

³⁸ Giappiconi, Thierry et al. Op. cit., p. 5

été sans mal. Si Internet se veut le Réseau de toutes les sujets, trouver des adresses généralistes et intéressantes sur certains d'entre eux peut se révéler ardu. Ainsi furent choisis quelques sites personnels, à défaut de portails plus complets, mais toujours cités comme tels avec, dans la mesure du possible, le nom de leur concepteur. Une autre exigence fut de ne retenir que des sites en français, d'abord pour faciliter la lecture et la navigation des usagers qui peuvent déjà éprouver du mal à se servir du micro-ordinateur ou du *browser*, ensuite pour « *recenser, et par là mettre en valeur, les produits de la recherche et de la culture de [notre] pays* »⁴⁰, le développement de l'Internet francophone devenant dès lors indispensable pour la valorisation de notre culture et montrer que nous pouvons aussi fournir une information de qualité, indépendante, humaniste et républicaine⁴¹. Mais le Réseau étant majoritairement en anglais, il fut encore une fois difficile de s'y tenir dès que l'on abordait certains thèmes comme par exemple la littérature espagnole, ou bien sûr américaine.

La recherche des sites fut faite à partir de sélections déjà opérées, de répertoires déjà constitués. Dans le cas qui nous préoccupe, les Signets de la Bnf furent très utiles. Mais aussi à partir de recherches *via* des répertoires comme *Yahoo !* et *dmoz*, des moteurs de recherches tels *Voilà* ou *Google*, et le métamoteur *Ariane6* qui proposent des recherches sur des sites francophones essentiellement, ce qui était en droite ligne avec ce que nous recherchions. Chaque site retenu fut bien sûr visité afin de nous assurer qu'il ne contienne pas de propos illégaux (*i.e.* révisionnistes pour des sites sur la Seconde Guerre Mondiale, par exemple) mais bien informatifs, que les liens fonctionnent et soient cohérents avec son contenu, que le site ne pose pas de réels problèmes d'affichage ni de navigation. Mener une recherche documentaire demande un certain nombre de connaissances tant pratiques que cognitives (structure des pages *web* et navigation hypertextuelle) que ne possèdent pas forcément les usagers⁴², il est donc utile de se faire une idée sur la facilité de la navigation, le mieux étant qu'elle soit quasi-intuitive. Enfin, l'esthétique et la rapidité d'affichage du site a joué un rôle appréciable, même si moins important.

Une telle démarche d'analyse ne fut appliquée aussi profondément systématiquement : vu l'ampleur des domaines à recouvrir, cela aurait pris trop de temps. Les sites ministériels,

³⁹ voir Annexe D : extraits du répertoire, la section 800 « Littérature », p. 55

⁴⁰ Vincent, Jean-François. *Op.cit.*, p. 33

⁴¹ Le Crosnier, Hervé. *Op. cit.*, p.24

⁴² voir aussi Baude, Dominique. *Internet à la Bibliothèque Publique d'Information : mises en places et premières impressions. Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°1, p. 56-60

institutionnels, étant admis d'office par leur statut de caution et la garantie de leurs informations ont été moins profondément visités que les sites personnels. Cette visite aussi a permis au médiateur de connaître le fonds qu'il proposera aux usagers d'une part, et d'autre part l'aide dans la rédaction de la description brève dont chaque sélection est accompagnée sur le répertoire. En effet, une adresse *web* est on ne peut plus abstraite et il est indispensable d'en préciser le contenu, quand bien même elle est classée sous une arborescence efficiente, aussi a-t-il paru nécessaire de proposer en sus de l'adresse, le titre du site retrouvé dans la mesure du possible sur les métadonnées, et un cours résumé de ce qu'il offre. Enfin, pour permettre à l'utilisateur d'utiliser sans problème les différents supports qu'offre la Bibliothèque, les adresses indiquées ont été classées selon la Dewey, autant que faire se peut.

En section Jeunesse, les enfants n'auront pas la possibilité de naviguer librement, mais devront choisir des sites parmi le répertoire spécifique choisi à leur intention. Ce dernier n'a pas été constitué en fonction de la classification Dewey, mais plutôt sous forme de rubriques plus accessible, ce qui n'empêche pas de classer chaque site, ni de reprendre la classification adoptée par la Bibliothèque, cette dernière en effet dispose de codes couleurs visibles sur les ouvrages grâce à des vignettes, sur le répertoire par l'utilisation de couleurs différentes pour chaque titre de rubrique. Ces rubriques ont été choisies en fonction de ce qui pouvait intéresser les enfants, sur inspiration des rubriques proposées dans l'annuaire *Voilà*. Comme pour le répertoire adulte, les URL ont été sélectionnées grâce à des moteurs de recherches pour enfants, comme la rubrique « enfant » de *Voilà* ou *Takatrouver*⁴³, et des sélections déjà faites dans des magazines. Il ne s'agit plus de portails car les liens étant désactivés pour éviter toute navigation incontrôlée, ces portails n'auraient servis à rien. L'aspect ludique fut bien sûr apprécié en plus du côté informatif, et les jeux furent essayés, ne serait-ce que pour évaluer à quelle tranche d'âge le site est destiné. Lors d'une sélection de sites pour enfants s'est en effet posé la question du type d'enfant susceptible d'y accéder, un site pour les 4-5 ans ne conviendra pas à des enfants de 10-12 ans. C'est pourquoi une rubrique spéciale a été réservée aux « tout-petits ». Les sites encore une fois ont été choisis en français, sauf une exception où la qualité graphique était telle qu'elle nous a semblé incontournable, la bibliothécaire, Mlle Julien, nous ayant donné son accord⁴⁴. Les sites de la rubrique Sport ont été choisis en fonction des sports auxquels les jeunes du quartier ont accès, une recherche sur le site de la ville afin de connaître ces derniers ayant d'abord été nécessaire. Enfin, une rubrique Parents

⁴³ <http://www.takatrouver.net/>

⁴⁴ il s'agit du site de l'auteur anglo-saxon Brian Froud : <http://www.faeries.net/>

est destinée à ceux qui accompagnent leurs enfants et leur proposent des sites pour les aider dans leur rôle de parent. Cette rubrique n'est pas très développée car, malgré tout, les postes qui proposeront ce répertoire jeunesse sont destinés en premier lieu aux enfants et nous ne voulions pas que des adultes se les approprient alors même qu'ils disposaient d'une dizaine de postes au rez-de-chaussée. Chaque site proposé dispose d'un titre et d'une description comme pour le répertoire adulte.

Chaque répertoire, une fois constitué, fut soumis à l'approbation des responsables des prêts, adulte et jeunesse, à la Médiathèque, afin qu'ils en apportent les modifications nécessaires. Dans un souci de complémentarité des collections, certaines rubriques ont bénéficié de plus d'attention parce que les collections papiers se trouvaient faibles sur ce point. C'est le cas par exemple de la rubrique 400 « Langues » pour le répertoire adulte, ou de la rubrique « aide aux devoirs » pour le répertoire jeunesse. Il a fallu également faire un choix dans les sites proposés afin de n'en garder que trois ou quatre par division pour le répertoire adulte afin d'en limiter la taille, déjà assez conséquente. Une dernière présentation du produit fut faite à la responsable de la Médiathèque et au conservateur afin de leur montrer le travail effectué avant d'en donner la touche finale.

Le répertoire sera d'abord proposé sous forme papier. Il faudra par la suite le rendre accessible au format html pour permettre au public de s'habituer à la navigation hypertextuelle et surtout d'y accéder de manière plus rapide et autonome sans pour autant être obligé de passer par les bibliothécaires, ce que les usagers n'osent pas faire de manière générale. Ils auront l'outil à portée de main. Il est enfin prévu de le valoriser au sein même des collections par l'utilisation de « fantômes », et des sélections thématiques lors de manifestations organisées à la Bibliothèque.

3.3. Critique

Les choix adoptés par la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer sont tout à fait acceptables en ce qu'il répondent parfaitement à l'épreuve d'une mise en œuvre tant administrative que pratique. Néanmoins subsistent quelques points flous qu'il convient de ne pas totalement ignorer afin de pouvoir y revenir lorsque le besoin s'en fera sentir.

3.3.1. Des problèmes de communication...

En soi, il demeure quelques notions floues ou qui m'ont semblé l'être dans l'organisation du multimédia.

La constitution du répertoire en effet n'est pas allée sans poser certains problèmes, non en lui-même, mais sur l'usage prévu. En produire une version papier m'a d'abord étonné car cela soulevait le problème des usagers qui ne la demanderaient pas et qui donc se contenteraient de faire des recherches plus ou moins à l'aveuglette, en bidouillant. Mais le responsable m'a affirmé que cela permettrait de garder le contact humain et d'aider au mieux les usagers.

Un autre point qui me semblait peu clair en discutant avec lui portait sur la constitution même de ce répertoire qui d'après ce que je comprenais ne proposerait pas les mêmes sites dans sa version électronique que dans sa version papier, ce qui ne cessait de m'étonner, cette dernière finalement se révélant plus un outil efficace pour les bibliothécaires (d'où la reprise de la classification Dewey dans ses subdivisions) que pour les usagers. Reconstitué, ce que nous n'avons pas eu le temps de terminer dans le temps imparti pour mon stage, il risque de paraître rebutant par sa taille et son volume pour de simples utilisateurs peu habitués déjà au maniement d'Internet et de ses ressources. La version électronique proposerait des sites plus spécifiquement traitant de l'actualité et de la Région tandis que la version papier serait plus institutionnelle. De même, l'arborescence de la Dewey ne serait pas reprise au profit de grandes rubriques plus parlantes aux utilisateurs. Ces changements me semblent en soi appréciables puisqu'ils adoptent une approche orientée-usagers. Entre les visions des uns et des autres, il y a ce me semble un léger décalage dû au fait qu'aucune discussion de fond n'a encore été amorcée quant à la présentation et la réalisation effective de ce répertoire. Finalement, j'ai été conquis par l'intérêt d'une version papier dans ce qu'elle a d'utile aux bibliothécaires ou aux utilisateurs lorsque les postes sont occupés et dans ce qu'elle oblige les usagers à faire une demande, donc prendre contact, avec les personnels. Mais il me semble que son utilité est toute provisoire, même si plus sécurisante, et ne sert que de palliatif à la version électronique plus rapide d'accès, plus pratique, qui devra reprendre tous les sites choisis en les classant selon une arborescence hypertextuelle assez simple pour ne pas perdre les usagers, quitte à reprendre l'arborescence Dewey à laquelle ils sont habitués. N'oublions pas que ce répertoire est censé être une aide, un service rendu aux lecteurs, c'est

pourquoi il me semble judicieux de les proposer en « page d'accueil » sur les postes ou du moins d'accès simple et rapide afin qu'ils constituent un point de départ pour les utilisateurs.

Un autre problème soulevé est celui de la nécessité d'une navette entre les différents sites de la Bibliothèque, en l'occurrence entre la centrale et l'annexe du Chemin Vert. L'équipe de la Bibliothèque tous sites confondus est une équipe apparemment très soudée. Les personnels de la Médiathèque ont d'ailleurs été embauchés alors même que cette dernière n'était pas construite et ont pu participer au fonctionnement de la centrale jusque très récemment, les nouveaux bureaux n'ayant été investis que courant juillet. Cette interpénétration des équipes fut sans doute bénéfique puisqu'elle a permis la formation d'un « esprit de maison ». Malheureusement, les deux sites sont assez éloignés l'un de l'autre et la communication interne nécessaire s'en trouve perturbée. Il n'y a pas pour l'instant de véhicule de liaison qui relie les deux. Soit dit en passant, la décision de l'affectation d'un véhicule de service servant de navette entre les deux sites ne dépend pas de la Bibliothèque mais bien de la tutelle, de la Mairie, qui l'a déjà refusé depuis près de trois ans que la demande est formulée ! Enfin, le conservateur a un projet à cœur pour favoriser cette communication interne : il souhaiterait la création d'un centre de documentation interne, un peu comme en entreprise, qui permettrait de faire circuler les savoir-faire et auquel les personnels viendraient se servir en cas de besoin, librement.

3.3.2. Des choix trop restrictifs ?

Les choix adoptés par la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer en matière de multimédia sont des choix bien arrêtés qui n'ont pas forcément été adoptés par de la même façon par d'autres bibliothèques. Il en va tout autrement par exemple à la Bibliothèque de Valenciennes⁴⁵. Ces choix ne peuvent-ils pas apparaître trop restrictifs ?

Ainsi, on peut se demander si l'interdiction absolue d'accès aux boîtes électroniques est valable. D'une part, le quartier est pour près de la moitié de sa population composé de jeunes, or il n'est pas à douter un instant que c'est ce qu'il vont chercher en premier. C'est d'ailleurs une demande qui a été satisfaite dans d'autres Bibliothèques, voire qui se révélait problématique, Adeline Maria rappelle en ce sens qu'à Cambrai les postes se trouvaient souvent monopolisés par des groupes de jeunes qui en profitaient pour le dialogue en direct.

Peut-être faudra-t-il réserver un ou deux postes à la seule consultation des courriels, et non des listes ou du dialogue en direct, avec un temps de réservation plus court comme une demi-heure au lieu des quarante-cinq minutes alloués. Il en est de même pour les demandeurs d'emploi —Faut-il refuser l'accès à des usagers venus inscrire leur Curriculum Vitae sur des sites Internet, et les consulter ?, ou pour l'utilisation de cédéroms de jeux, ne serait-ce qu'éducatifs, ce qui semblerait plus cohérent si l'on considère la moyenne d'âge du public attendu. Je pense, pour ma part, qu'il ne faut pas autoriser l'utilisation de jeux, du moins dans un premier temps. D'abord parce que ce serait vraiment ingérable au niveau des sauvegardes avec de surcroît le danger d'une monopolisation des stations, ensuite parce que les jeunes seraient vite tentés de se regrouper à cinq ou six derrière le même écran risquant par là même de déranger l'ensemble de l'espace multimédia. Offrir des jeux dès l'ouverture n'est pas forcément une bonne idée. Peut-être à terme cela sera-t-il possible, mais il faut pour le savoir attendre de voir comment fonctionnera le service. Une solution hybride sinon pourrait être de proposer le prêt de jeux éducatifs mais pas la consultation, ou alors juste le temps pour l'utilisateur de découvrir le jeu, même si cela ne résout pas le problème de la place souvent exigée par une telle installation sur le disque dur.

Une autre question soulevée est celle des bases de données payantes. Pour l'instant, elles sont interdites de consultation. Mais le plan d'informatisation prévoit d'installer des postes dans la salle d'étude de la centrale, la salle Sainte-Beuve. Or cette salle est fréquentée par des chercheurs ou du moins des usagers qui ont un projet personnel fort et qui peuvent avoir besoin de consulter des données sur ces banques de données, auquel cas faudra-t-il créer une exception ou revoir les règlements ?

De facto, la recherche documentaire sur le *web* et l'exploitation intensive des moteurs de recherche apparaît comme ce qu'on pourrait penser être une « *base canonique* »⁴⁶ alors qu'il existe d'autres moyens d'utiliser Internet dans les bibliothèques publiques. A cette politique de recherche peut aussi être couplée une politique d'action culturelle pour étendre le champs d'action de l'institution et se servir de ces technologies comme d'un prétexte pour explorer ces espaces nouveaux avec par exemple des ateliers de création destinés, comme à Amiens, au public scolaire...⁴⁷ La bibliothèque a l'intention de travailler en coopération avec

⁴⁵ cf I.3. En France et dans le monde : comparaisons

⁴⁶ Pouts-Lajous, Serge, Tiévant, Sophie. Op. Cit., p.34

⁴⁷ voir aussi, *ibid*

diverses associations et donc de mettre à disposition ses stations à des clubs informatiques ou pour d'autres usages. L'avenir nous dira comment ce genre de coopération se mettra en place, mais il me semble que ce peut être une piste d'ouverture appréciable. Le fait est qu'Internet dispose de ressources importantes qu'il ne faut certainement pas négliger et sur lesquelles il faudra revenir dans un second temps.

3.3.3. Prospections

Reste la question de la permanence du répertoire, de son entretien et de sa mise à jour. La volonté de la médiathèque est à terme d'avoir un système d'acquisition par domaine et non plus par section, y compris dans le domaine du multimédia et des sélections de sites. La mise à jour se doit d'être régulière afin de désherber, comme pour les collections papier, les adresses erronées ou obsolètes et éviter que le lecteur ne soit confronté à la fatale « erreur 404 » indiquant que la page ne peut être chargée. Vu la masse des sélections, je serai enclin à proposer une vérification régulière par tiers, tous les deux ou trois mois, cette dernière recouvrant la bonne marche des liens, et aussi dans la mesure du possible l'exactitude de la description, travail d'autant plus indispensable dans le cas du répertoire jeunesse que les enfants n'auront accès qu'à des sites présélectionnés ; il faudra donc faire d'autant plus attention à une éventuelle évolution des sites !⁴⁸ C'est ce contrôle qui est le plus fastidieux et le plus lourd : la mobilité du Réseau oblige les personnels à sans cesse reprendre leur ouvrage dans un vrai travail de Pénélope. Il doit être effectué par les responsables du multimédia jeunesse et adulte, assistés dans leur tâche par les autres responsables des sections. Si le projet de spécialiser le personnel par domaine plus que par section aboutit, plusieurs personnes seront alors en charge de la maintenance du répertoire, chacune selon sa spécialité.

Mais il faut aussi « *développer les rubriques, trouver et valider de nouvelles ressources, (...) pour que la collection de signets soit vivante et attractive* »⁴⁹, ce qui ne peut se faire qu'avec une bonne maîtrise et une bonne connaissance des potentialités des outils de recherche, de leur syntaxe avancée, comme de la littérature professionnelle qui peut notamment fournir des articles très fouillés, de la consultation des listes de diffusion ou de celle, tout simplement, des usagers qui devront pouvoir suggérer la sélection de tel ou tel site qui leur aura plu et qui recèle un véritable intérêt documentaire par le biais d'un cahier de suggestion par exemple. Claire Dartois, du service des documents électroniques de la BPI,

⁴⁸ voir p. 23 : 2.2.2. Quel Internet proposer ?

⁴⁹ Dartois, Claire. Quelle veille pratiquer sur un site *web* ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°2, p. 90.

rappelle qu' « *une collection est toujours en train de se faire, et peut difficilement, à un instant t, être irréprochable* »⁵⁰, rappelant ainsi à la fois l'immensité de la tâche à abattre, et l'impossibilité de l'atteindre. En matière de multimédia, vouloir atteindre l'encyclopédisme apparaît comme une gageure si l'on tend à viser l'exhaustif. Le parti pris de ne retenir que des métasites et des références permet de la contourner, mais ne doit pas empêcher de mettre en exergue ponctuellement des sites particulièrement remarquables comme il en existe par milliers sur la Toile.

Le service était encore en train de se mettre en place au moment de mon stage, aussi n'ai-je pas pu voir ce qu'il y aurait pour valoriser le service auprès des usagers. Il est cependant aisé d'imaginer la présence d'une brochure comme il y en a à la centrale qui expliquera les modalités d'inscription et en quoi consistera ce nouvel espace multimédia. Il me semble nécessaire d'y ajouter divers panneaux rappelant les étapes d'une connexion ou de la mise en place d'un cédérom, et comment se servir d'un moteur de recherche. On peut aussi imaginer la mise à disposition de « fiches pratiques » sur les outils de recherches, des astuces pour repérer les informations importantes sur les pages *web*, notamment quant à la validité des informations, ou les différentes fonctions des icônes du navigateur, avec un petit lexique des termes spécifiques utilisés. Ces panneaux et affiches permettront de renseigner les usagers qui n'aiment pas demander au médiateur, ou pallier l'absence de ce dernier, ne serait-ce que parce qu'il serait déjà occupé avec quelqu'un, n'oublions pas qu'il y aura près de dix-huit postes rien que dans l'espace adulte ! Enfin, nul doute que la Bibliothèque continuera de promouvoir le service comme il se doit par des bulletins d'information dans la presse, des affiches à la centrale et des animations au cours des manifestations culturelles qui jalonnent le calendrier.

De manière générale, il conviendra de faire attention aux spécificités des différents sites à terme informatisés et reliés à Internet. En effet, l'introduction de ce service à la Bibliothèque centrale ne posera pas les mêmes problèmes que pour l'annexe du Chemin Vert, ne serait-ce parce qu'elles ne disposent pas des mêmes missions —la centrale garde une mission de conservation, de recherche et d'étude qui échappe en partie à l'autre bâtiment—, d'où la question de l'introduction des bases de données payantes...

⁵⁰ Ibid, p. 92

Conclusion

Pour me faire une idée des représentations et des pratiques qu'il pouvait y avoir à la Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-mer, je me suis aidé d'un questionnaire⁵¹ établi à partir de lectures d'articles sur la mise en place d'Internet en bibliothèque —trouvés grâce aux bibliographies des mémoires présents à la Bibliothèque Universitaire de Lille III, à la consultation de sites professionnels comme celui de l'Enssib et des listes de diffusion Biblio-fr et Espaces-Publiques-Multimédia— et de questions que je me suis posé après une courte observation des lieux et du fonctionnement. Il faut dire aussi que ce stage m'a beaucoup appris quant au fonctionnement de l'institution depuis les différentes étapes de la chaîne du livre (sélection, inventaire, catalogage, indexation, équipement...) jusqu'aux relations qu'elle peut entretenir avec ses fournisseurs (de meubles, livres, ou fourniture comme les codes-barres) ou sa tutelle. Mon questionnaire n'avait dans un premier temps pas de caractère officiel et ne devait me servir que de memento, mais il est vite apparu utile pour clarifier les représentations et les choix décidés par les différents responsables, d'autant que la construction de la médiathèque est l'aboutissement d'un projet de longue date auquel je n'aurais assisté qu'à la fin, même si à mon arrivé le bâtiment se trouvait encore vide. Contrairement à ce que je pensais initialement, ce fut une chance pour moi, car il m'a été donné de participer à toute la mise en œuvre de la médiathèque, tant au niveau administratif que pratique, mon statut de stagiaire me laissant une plus grande liberté de mouvement que si j'avais eu une fonction propre, l'envers du décor étant l'effervescence qui règne à de telles périodes. Mais le stage s'est déroulé dans une atmosphère agréable et de bonnes conditions qui ont su faire passer ce surplus de travail en de bons moments ponctués par la joie de voir la médiathèque se concrétiser sous nos yeux.

La nouvelle médiathèque de Boulogne-sur-mer sera inaugurée officiellement le 13 octobre prochain. Alors commencera la véritable épreuve pour un service qui est la sanction qu'apporte son public aux choix effectués, même si comme le rappelle Isabelle Bontemps : *« il faut se souvenir que nous travaillons dans le domaine culturel, et que l'offre que nous proposons ne doit pas seulement se conformer aux attentes des lecteurs. C'est davantage à nous de nous constituer une offre suffisamment intéressante / pertinente... pour*

⁵¹ voir en annexe E : Le multimédia en médiathèque

*attirer les lecteurs vers ce qu'ils ne cherchent pas nécessairement spontanément. (...) Les statistiques de consultation sont ensuite en effet un moyen de "réorienter" la sélection, sans pour autant renier les mission de la médiathèque ».*⁵² Ces statistiques sont encore à mettre en place, mais peuvent être révélatrices de l'évolution de l'usage d'Internet en Bibliothèque. A l'exemple de la bibliothèque de Grand'Place à Grenoble⁵³, il serait alors intéressant de soumettre les utilisateurs à un questionnaire à deux périodes d'intervalle : l'ouverture, puis dans quelques années lorsque l'ensemble du projets d'informatisation sera réalisé.⁵⁴ Lui seul permettra en effet de déterminer les « réorientations » et améliorations à apporter au service comme au répertoire de site. Il n'empêche qu'indéniablement les services proposés autour d'Internet vont changer les pratiques des usagers à la Bibliothèque et à la médiathèque et, autre aspect positif, devraient favoriser par leur visibilité une meilleure reconnaissance du travail de ces derniers⁵⁵.

⁵² cité dans Maria, Adeline. Mémoire soutenu en octobre 2000 [en ligne au format pdf], UFR IDIST, Université de Lille III. Abibop [Association pour la coopération informatique des bibliothèques en Nord-Pas-de-Calais], [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.bibop.asso.fr/> >

⁵³ Hédon, Guy. L'évolution des utilisateurs d'Internet en bibliothèque : la bibliothèque de Grand'Place à Grenoble. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t.44, n°5, p40-44

⁵⁴ Voir le questionnaire, très bien construit, en Annexe F

⁵⁵ Magac, Sandrine. Op. Cit.

Bibliographie

1. Rôle et mission des Bibliothèques

CSB [Conseil Supérieur des Bibliothèques]. Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 [en ligne]. CSB, [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> >

France. Premier ministre. Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information [en ligne]. Comité interministériel pour la société de l'information (CISI), 16 janvier 1998, [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi.htm> >

Unesco. Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) [en ligne]. ADBDP [Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt], [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm> >

ADBDP [Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt]. Consultation Publique d'Internet dans les bibliothèques américaines [en ligne]. ADBDP, [réf du] 30 août 2001. [4 p.]. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.adbdp.asso.fr/outils/ntic/accesinternet/usa.htm> >

2. Travaux sur Internet en Bibliothèque

Baude, Dominique. Internet à la Bibliothèque Publique d'Information : mises en places et premières impressions. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°1, p. 56-60

Boissière, Françoise, et al. Accès Publics à Internet. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaire Français*, 1^{er} trimestre 1997, n°174, p.110-117.

Desjardins, Jérémie. Les bibliothèques contre l'illectronisme. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t.45, n°4, p.120-121.

Giappiconi, Thierry, et al. Les service internet des bibliothèques : Une étude du « réseau international des bibliothèques publiques » de la Fondation Bertelsmann. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°3, p. 4-12.

Le Crosnier, Hervé. Pour un développement conjoint d'Internet et des bibliothèques : éducation populaire et formation permanente. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t.43, n°3, p. 18-26

Legendre, Françoise. De Gutenberg aux autoroutes de l'information : nouvelles technologies, nouvel enjeu culturel ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, n°2, t.41, p. 81-83

Magac Chamonal, Sandrine. Internet en bibliothèque : faire la différence. *Archimag*, mai 1999, n°124, p. 24-25.

Magac, Sandrine. Internet et bibliothèques sont-ils compatibles ?, mémoire soutenu en octobre 1998, UFR IDIST, Université de Lille III [en ligne au format pdf]. Abibop [Association pour la coopération informatique des bibliothèques en Nord-Pas-de-Calais], [réf. du] 30 août 2001. Disponible sur World Wide Web : < <http://www.bibop.asso.fr/> >

Tuleu, Benoît. Ni Faust, ni Prométhée : Les bibliothèques publiques face aux « nouvelles technologies ». *La Quinzaine littéraire*, août 1996, n°698, p. 36-38

Ville de Boulogne-sur-mer. Cahier des Clauses Techniques Particulières du Système de Gestion des Ressources Electroniques . *Appel d'offre pour la mise œuvre du système de gestion d'es ressources électroniques*. p. 2

3. Représentations et Usages

Bertrand, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994, 157 p., ISBN 2-7654-0552-2

Bertrand, Anne-Marie, Hersent, Jean-François. Les usagers et leur bibliothèque municipale. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p. 8-16

Bourgeois, Martial, et al. Internet à mon âge : les internautes de l'Oise. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, p. 46-47

Khiareddine, Claude. Représentations du métier de bibliothécaire et évolution des pratiques : Les personnels d'encadrements des bibliothèques municipales de l'Essonne. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p. 18-22.

Pouts-Lajous, Serge, Tiévant, Sophie. Observation des usages d'Internet dans différents lieux d'accès public. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, p. 30-34

Hédon, Guy. L'évolution des utilisateurs d'Internet en bibliothèque : la bibliothèque de Grand'Place à Grenoble. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, p. 40-44

4. Le cadre politique

Jarrige, Marie-Thérèse. *Administration et bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1990. 338 p. Collection Bibliothèques. ISSN 0184-0886

Richard, Hélène. L'environnement politique et administratif. In Bertrand, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994. p. 47-56.

5. le répertoire de site

Belbenoit-Avich, Pierre-Marie. Des phares dans la nuit : la recherche documentaire sur Internet. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°1, p. 52-55.

Bontemps, Isabelle. Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ? Diplôme de conservateur de bibliothèque, mémoire d'étude [en ligne au format pdf]. Villeurbanne : ENSSIB [Ecole Normale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques], 1999. Disponible sur World Wide Web :
< <http://www.ennsib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bontemps.pdf> >

Dartois, Claire. Quelle veille pratiquer sur un site web ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°2, p. 88-93.

Maria, Adeline. Mémoire soutenu en octobre 2000 [en ligne au format pdf], UFR IDIST, Université de Lille III. Abibop [Association pour la coopération informatique des bibliothèques en Nord-Pas-de-Calais], [réf. du] 30 août 2001.
Disponible sur World Wide Web : < <http://www.bibop.asso.fr/> >

Vincent, Jean-François. Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : « les signets de la BnF ». *Bulletin d'information de l'ABF [Association des bibliothécaires Français]*, 2^{ème} trim. 2000, n°187, p. 28-33.

Annexes

Annexe A : *Mölnbals Stadsbibliotek Länkkatalogen*

Annexe B : Esquisse d'un plan d'acquisition 2001 / Multimédia

Annexe C : Rapport d'analyse pour la C.A.O. du 26-06-01 à Boulogne-sur-mer

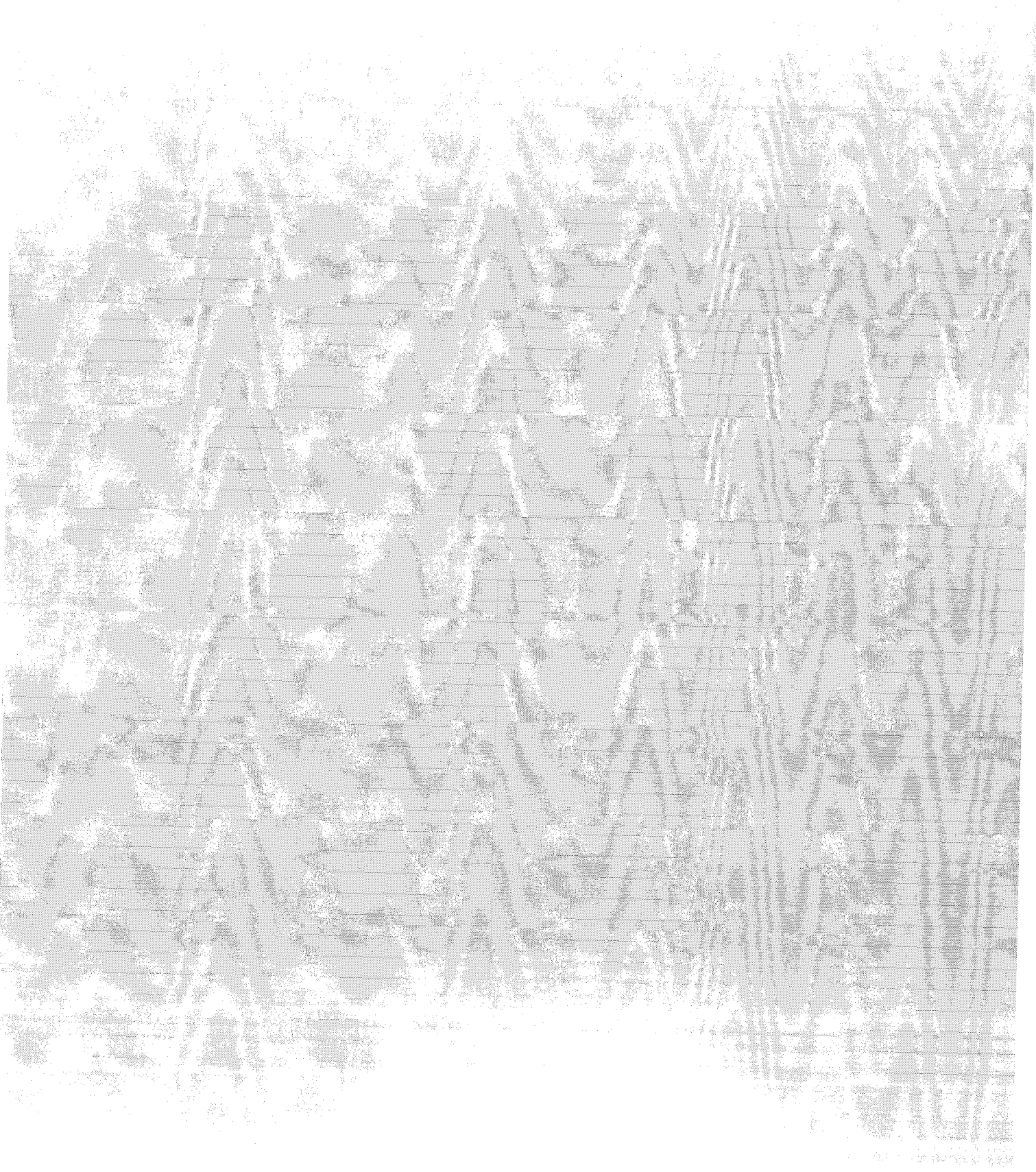
Annexe D : Extrait du répertoire : classe 800 « Littérature »

Annexe E : Le répertoire Jeunesse

Annexe F : Questionnaire « Le multimédia en médiathèque »

Annexe G : Questionnaire sur l'utilisation d'Internet à Grand'Place

Annexe A : Mölndals Stadsbibliotek Länkkatalogen



LÄNKKATALOGEN

Index

"Knowledge is of two kinds. We know a subject ourselves, or we where we can find information upon it." *Samuel Johnson*

Hur man använder katalogen

Vad är ett signum?

Hitta rätt signum med "Svenska ämnesord"

Sök i länkkatalogen:

Söktips: Ordet bil ger endast träffar på just bil.

Om du däremot skriver: bil* tar sökmotorn fram allt som börj
bil: bilsport, bilhistoria
liksom även: bild, biljard osv.

Kvickreferens - utvalda databaser

BOK- OCH BIBLIOTEKSVÄSEN

Välj ämne här

→Aa Bibliografiska databaser

→Ab Bibliotek

Ac Arkiv

Ad Bokförlag och bokhandel

Af Skrift

ALLMÄNT OCH BLANDAT

Välj ämne här

Ba Allmänna encyklopedier

Bbh Citatsamlingar

Bd Allmänna tidskrifter

Bf Allmän vetenskaplig och kulturell verksamhet

Bg Allmänna museer

Bh Allmänna utställningar

Bk Allmänna sällskap och föreningar

Bl Omstridda fenomen och företeelser

→Bs-Bu Masskommunikation, Radio och television

RELIGION

Välj ämne här

→Ca-CI Kristendomen

→Cm-Cn Allmän religionsvetenskap och icke-kristna religio

FILOSOFI OCH PSYKOLOGI

Välj ämne här

- D-Dj Filosofi
- Do Psykologi

UPPFÖSTRAN OCH UNDERVISNING

Välj ämne här



- Ea Pedagogik
- Em Undervisningsväsen
- Ep Högskolor
- Eu Elever med särskilda behov
- Ev Folkbildning

SPRÅKVETENSKAP

Välj ämne här



LITTERATURVETENSKAP

Välj ämne här



- Gc--Gx Litteraturhistoria - särskilda språkområden

SKÖNLITTERATUR

Välj ämne här



KONST, MUSIK, TEATER OCH FILM

Välj ämne här



- Ib Konsthistoria
- Ic Arkitektur
- Ih Konsthantverk och antikviteter
- Ii Konstsamlingar
- Ij Musik
 - Ijc Musikinstrument
 - Iju Folkmusik, världsmusik
 - Ijx Jazz, rock och populärmusik
- Ik Teater och dans
- Im Film

ARKEOLOGI

HISTORIA

Välj ämne här



- Kyb Heraldik
- Kyd Flaggor
- Kyh Mynt

BIOGRAFI MED GENEALOGI

Ld Genealogi
Lm Biografiska uppslagsverk

ETNOGRAFI, SOCIALANTROPOLOGI, ETNOLOGI

Mat Zigenarna
Mc Svensk folkkultur
Mcs Samer

GEOGRAFI

Välj ämne här

N(y) Kartor

N.08 Reseguider

→Na-Nn Europa

→Nc Sverige

→Nd Norden utom Sverige

→Ne Brittiska öarna

→Nf Mellaneuropa

→Nfa Tyskland

→Ng Benelux

→Nh Schweiz

→Ni Italien

→Nj Frankrike

→Nk Spanien

→Nl Portugal

→Nm Östeuropa

→Nma Ryska federationen

→Nmc Estland, Lettland, Litauen

→Nn Balkanländerna

→Nnb Västra Balkan

→No Asien

→Noa Främre Asien

→Noac Kaukasien

→Noaf Palestina, Israel

→Noah Arabiska halvön

→Noam F d sovjetiska Centralasien

→Nob Främre Indien

→Noc Bortre Indien

→Nod Ostindiska öarna

→Noe Östasien

→Np Afrika

→Npa Nordafrika

→Npc Västafrika

→Npd Centralafrika

→Npe Södra Afrika

→Npf Östafrika

→Npg Nordöstafrika

→Nq Amerika

→Nqa Nordamerika

→Nqb Kanada

→Nqc Centralamerika

- ↔Nqch Västindien
- ↔Nqd Sydamerika
- ↔Nr Oceanien
 - ↔Nra Australien
 - ↔Nrb Nya Zealand
 - ↔Nrc Melanesien, Polynesien, Mikronesien
 - ↔Nrd Nya Guinea
- ↔Ns Polarländerna
- Nt Oceaner och hav
- Ny Kartografi

SAMHÄLLS- OCH RÄTTSVETENSKAP

Välj ämne här

Oa Sociologi

- ↔Ob Internationella förhållanden
 - Oba Folkrätt
 - Obb Freds- och nedrustningsfrågor
 - Obd Internationellt samarbete
 - Obf Förenta Nationerna
 - Obk-ea Europeiska unionen
 - Obl Försvarspakter
 - Obq Utvecklingsbistånd och internationell hjälpverks
- ↔Oc Statskunskap och politik
 - Ocg Politiska åskådningar
- ↔Od Förvaltning
- ↔Oe Juridik
 - Oep Kriminologi och polis
 - Oeq Kriminalvård
- ↔Oh Sociala frågor
 - ↔Oha Arbete och arbetsmarknad
 - Ohc Bostäder
 - Ohd Emigration och immigration
 - Ohe Mångkultur, minoriteter, diskriminering
 - Ohf Social omsorg
 - Ohj Droger
 - Ohk Könrollsfrågor
 - Ohl Fritidsverksamhet
 - Ohm Allmänna samlingslokaler
- Oi Statistik
- Oj Befolkningslära
- Ok Försäkring
- Om Kooperation
- Op Framtidsstudier

TEKNIK, INDUSTRI, KOMMUNIKATIONER

Välj ämne här

- P.08 Energiförsörjning
- P.09 Amatör- och hobbyverksamhet
- Pa Teknisk fysik
- ↔Pc Elektroteknik
- Pe Metall
- Ph Trä
- Pi Papper
- ↔Pm Kemisk teknik

- Pn Fotografi och filmteknik
- Pp Byggnadsteknik, byggnadsproduktion, teknisk hygien
- Pr Transportmedel och kommunikationer
 - Pra Landsvägsfordon och landsvägstrafik
 - Prb Järnvägar och spårvägar
 - Prc Fartyg och sjöfart
 - Prd Luftfart och rymdfart
 - Prt Transportväsen, Tidtabeller
- Ps Brandförsvaret
- Pt Patentbeskrivningar
- Pu Datorer
 - Puc Datanät, datakommunikation, internet

EKONOMI OCH NÄRINGSVÄSEN

Välj ämne här

- Qa Nationalekonomi och finansväsen
- Qb Företagsekonomi
- Qc Hem och hushåll, Konsumentfrågor
 - Qca Mat och dryck
 - Qcb Hemmets vård
 - Qcc Kläder och sömnad
 - Qci Privatekonomi
- Qd Lantbruk
 - Qdf Husdjur
- Qe Trädgårdsskötsel
- Qf Skogsbruk
- Qg Jakt och fiske
- Qi Handel
- Qj Post- och televäsen
 - Qjfb Frimärken
- Qm Hotell och turism

IDROTT, LEK OCH SPEL

Välj ämne här

- Ra Gymnastik
- Rb Idrott och sport
 - Rbb Boll- och kägelsport
 - Rbf Cykel-, bil- och flygsport
 - Rbg Vintersport
 - Rbi-Rbl Kampsporter
- Rc Danslekar och dans
- Rd-Re Spel och tidsfördriv. Lotteri, vadhållning, tips
- Rh Scouting

MILITÄRVÄSEN

Välj ämne här

MATEMATIK

NATURVETENSKAP

Välj ämne här

- ✦Ua Astronomi
 - Uaf Tidmätning
- ✦Ub Geofysik
 - Uba Meteorologi
 - Ubb Oceanografi
 - Ube Vulkaner och jordbävningar
- ✦Uc Fysik och kemi
- ✦Ud Geologi och paleontologi
- ✦Ue Biologi
- ✦Uf Botanik
- ✦Ug Zoologi
- ✦Uh Miljöfrågor och naturskydd

MEDICIN

Välj ämne här

- ✦Va-Vd Icke kliniska discipliner
 - Va Medicinsk genetik, mikrobiologi, immunologi
 - Vb Anatomi
 - Vd Läkemedel
- ✦Ve Allmän medicin
 - Veb Särskilda sjukdomar
 - Veba Infektionssjukdomar
 - Ved-Veo Kroppsorganen och deras sjukdomar
 - Ved Blodet
 - Vef Nervsystemet
 - Veh Cirkulationsorganen
 - Vei Andningsorganen
 - Vej Matspjälkningsorganen
 - Vek Njurarna och urinvägarna
 - Vem Hudsjukdomar
 - Vemd Könssjukdomar
 - Ven Muskler och skelett
 - Veo Endokrina organen
 - Veod Diabetes
 - Vep Tumörer
- ✦Vf Kirurgi och anestesi
- ✦Vg Gynekologi och andrologi
- ✦Vh Barnsjukdomar
- Vi Ögat
- Vj Öron, näsa, hals
- Vk Tänderna
- ✦VI Psykiatri
- ✦Vm Behandlingsmetoder
- ✦Vn Samhällsmedicin, hygien, sexologi
- Vo Rättsmedicin
- ✦Vp Hälso- och sjukvård
- Vs Geriatrik. Åldrandet
- Vu Idrottsmedicin

DAGSTIDNINGAR OCH ANDRA NYHETSMEDIA



FÖR BARN OCH UNGDOM

[<< Hem](#)

[Sökverktyg](#)

[Nyhetskällor](#)

[Andra kataloger](#)

Webbredaktör Bert Hoflund (bert@algonet.se)
Copyright © 1995-2001 Mölndals stadsbibliotek

Senast uppdaterad: 17 juni 2001

Antal besök sedan 19 feb 2000:

0136419
www.statbrax.com

Annexe B : Esquisse d'un plan d'acquisition 2001 / Multimédia

Médiathèque du Chemin Vert Boulogne sur mer
--

Esquisse d'un plan d'acquisitions 2001 / Multimédia

Il s'agit d'une simulation prévisionnelle d'achats, effectuée dans l'absolu, les prix indiqués sont des prix moyens constatés.

Ce plan a pour objectif premier d'avoir une première idée claire et précise, autant que possible, de la répartition que l'on souhaite appliquer au budget d'investissement dont on dispose (achats de fonds pour l'ouverture de la Médiathèque).

Ce plan est, bien entendu, le reflet d'une situation « idéale » ; de nombreux éléments viennent sans cesse contrecarrer cet équilibre : somme engagée supérieure au montant réel de la commande, documents en rupture de stock...

CD-Rom

	Achats en 2000	Estimations / achats en 2001*
Jeunesse	44 titres	156 titres * 200 frs (px moyen) = 31 200 frs
Adultes	78 titres	172 titres * 200 frs = 34 400 frs

* Objectifs à l'ouverture :

- ⇒ Jeunesse : 200 CD-Rom proposés
- ⇒ Adultes : 250 CD-Rom proposés

→ Estimation budget nécessaire acquisitions CD-Rom en 2001 = 65600 frs.

CD-Audio

	Achats en 2000	Estimations / achats en 2001*
Jeunesse	119 titres	719 titres * 120 frs (px moyen) = 72 000 frs
Adultes	1084 titres	447 titres * 120 frs = 240 000 frs

* Objectifs à l'ouverture :

- ⇒ Jeunesse : 828 disques proposés
- ⇒ Adultes : 1531 disques proposés

→ Estimation budget nécessaire acquisitions CD-Audio en 2001 = 380 000 frs.

DVD

	Achats en 2000	Estimations / achats en 2001*
Jeunesse	10 titres	200 titres * 280 frs (px moyen) = 56 000 frs
Adultes	100 titres	400 titres * 280 frs = 112 000 frs

* Objectifs à l'ouverture :

- ⇒ Jeunesse : 210 DVD proposés
- ⇒ Adultes : 500 DVD proposés

→ Estimation budget nécessaire acquisitions DVD en 2001 = 168 000 frs.

Récapitulation / Fonds multimédia Médiathèque Achats en 2001

- Enveloppe budgétaire 2001 de 800 000 frs pour des acquisitions d'investissement :

800 000 – 380 000 frs (CD-Audio)
 – 65 600 frs (CD-Rom)
 – 168 000 frs (DVD)
 = 186 400 frs

Les 186 400 frs s'ajoutent à des fonds d'une autre enveloppe budgétaire, il reste en fin de compte un peu plus de 400 000 frs disponibles pour des achats de livres et autres documents sur support papier.

Annexe C : Rapport d'analyse pour la C.A.O. du 26-06-01 à Boulogne-sur-mer

RAPPORT D'ANALYSE POUR LA C.A.O. DU 26-06-01 À BOULOGNE SUR MER

INTRODUCTION

L'analyse présentée ici a pour objet l'appel d'offre concernant le système de gestion de ressources électroniques pour la Médiathèque annexe du Chemin Vert. Cet appel d'offre en marché négocié fait suite à un premier appel d'offre qui a été déclaré infructueux. Sur les cinq sociétés qui ont reçu le dossier, deux seulement ont déposé une offre. Il s'agit des sociétés Archimed (qui avait déjà répondu au premier appel d'offre) et Pulcra.

Les offres des deux sociétés ont été comparées au travers d'une grille d'analyse fournie gracieusement par la société Tosca Consultants, qui a largement contribué à la mise en forme du dossier remis aux soumissionnaires. Vous trouverez cette grille en annexe du présent rapport (une par société) ainsi que le tableau récapitulatif et comparatif des notes obtenues par chacune des sociétés. Le présent rapport d'analyse reprend le découpage en huit grandes rubriques de la grille d'analyse : le soumissionnaire, généralités sur l'offre, les moyens humains... Il présente les observations principales de l'équipe ayant procédé à l'analyse des offres. Cette équipe comprend des membres du Service de la Bibliothèque et du Service Informatique. Pour affermir ses observations, l'équipe a contacté, au cours du dépouillement, par deux fois les sociétés (une fois par fax, une fois par téléphone) afin d'obtenir des éclaircissements sur des points qui lui semblaient obscurs. Les réponses obtenues figurent également en annexe du rapport.

1. LE SOUMISSIONNAIRE

Cette rubrique divisée en huit sous-rubriques a pour objet l'analyse du soumissionnaire en lui-même. « Est-il compétent sur ce domaine d'intervention ? » et « a-t-il compris les particularités du projet ? », telles sont les principaux sujets d'interrogation de cette rubrique.

Les notes¹ accordées aux deux sociétés, Archimed et Pulcra, sont exactement identiques. **Il s'agit en effet de deux sociétés spécialistes de ce type d'informatique professionnelle, toutes deux sérieuses, fiables, assurées d'une pérennité probable, disposant des compétences nécessaires et se présentant seules sur les deux lots.** Il convient de nuancer ce point par la remarque suivante : Archimed utilise dans son offre pour des spécifications fonctionnelles un logiciel dont il n'est pas le propriétaire. Ce logiciel s'appelle Virtual CD et est développé par la société Synopsys.

Pulcra comme Archimed propose une solution adaptée globalement à notre demande, même si la satisfaction totale de nos exigences n'est pas atteinte comme nous le verrons par la suite, ce qui explique qu'ils n'obtiennent pas la note maximale 3 pour les deux avant-dernières sous-rubriques.

2. L'OFFRE, GÉNÉRALITÉS

Après s'être intéressé au soumissionnaire, l'équipe s'est penchée sur l'offre proposée en son ensemble. Cette rubrique est scindée en quatre sous-parties et cette fois, les notes sont très différentes et nettement en faveur de la société Pulcra.

¹ Notation utilisée : 3 = très bien, 2 = bien, 1 = médiocre, 0 = mauvais.

Si les deux sociétés obtiennent la même note sur la question de la compréhension et de la clarté de l'offre, il faut savoir que la note d'**Archimed** a été majorée d'un point pour saluer le travail consenti depuis la première offre, cependant **l'offre est bien souvent confuse et entachée d'incohérences** comme par exemple, le décompte de deux jours de suivi de formation (p.66/74 du Cadre de réponse financier et technique du lot 1), alors que leur offre financière ne comporte pas de suivi de formation ou comme la variation inquiétante de la composition des postes de travail entre la description financière et la description technique (toujours dans le même document).

Sur le critère de la personnalisation de l'offre, Pulcra obtient la note maximale pour avoir beaucoup moins utilisé de publicité technique et commerciale standard qu'Archimed et pour ne pas avoir proposé un logiciel intéressant mais plus onéreux, en vertu du principe que les fonctionnalités de ce logiciel dépassait les demandes de la Ville et qu'un développement spécifique était à la fois plus économique et plus approprié.

Archimed n'obtient qu'un point pour les deux dernières sous-rubriques, car, pour ce qui concerne le respect des dispositions réglementaires, non seulement il **refuse de souscrire à l'article 12 du C.C.A.P. du lot 1 et à l'article 6 du C.C.A.P. du lot 2 portant tous deux sur la disponibilité potentielle des codes sources, mais encore son offre repose pour le système d'exploitation Windows sur des licences éducation**, alors qu'une bibliothèque municipale n'est pas en mesure d'en bénéficier. L'équipe a d'ailleurs interrogé par téléphone la société Archimed sur ce point. Elle a répondu que selon elle, une bibliothèque municipale y aurait droit. Cette divergence d'interprétation sur les licences Microsoft est d'autant plus troublante qu'Archimed est partenaire Microsoft...

Le score médiocre d'**Archimed** sur le niveau d'engagement dans la fourniture des résultats prévus au marché est dû au fait que s'il s'engage sur les résultats du lot 1, il le fait avec des réserves sérieuses (pas de gestion des licences de cédéroms, risque de problèmes d'incompatibilité entre les différents fichiers système des cédéroms, manque de souplesse quant à la gestion des cédéroms) et qu'il **ne s'engage pas sur les résultats du lot 2, tandis que Pulcra s'engage sans réserve** (avec une remise en état pour le lot 2 en 72 heures).

3. LES MOYENS HUMAINS

Pour la rubrique dédiée aux moyens humains, les notes obtenues pour les trois sous-rubriques sont également en faveur de Pulcra. Aucune des deux sociétés n'obtient de note maximale malgré la qualité et la spécialisation de leur personnel, car une inconnue subsiste chez les deux sociétés : le C.V. du ou des formateurs qui a été explicitement demandé. Comme Archimed ne fournit pas clairement le nom du chef de projet au contraire de Pulcra et comme elle procure le C.V. d'un responsable de suivi de formation alors qu'elle n'inclue pas de suivi de formation dans son offre, elle ne reçoit que la note 1.

4. LA SOLUTION TECHNIQUE : ARCHITECTURE, CONFIGURATION, PERFORMANCES

Cette rubrique qui s'intéresse aux aspects purement matériels des solutions proposées est déclinée en neuf sous-rubriques. Les notes obtenues par les deux soumissionnaires sont, à une exception près semblables. Cela s'explique par le fait que tous deux offrent des solutions techniques intéressantes, complètes, relativement fiables, simples, crédibles, sécurisées et aussi parfaitement capables de supporter les évolutions prévues au marché et performantes.

Cependant, il convient de souligner trois remarques importantes suivantes.

- Si les deux sociétés proposent des développements spécifiques, celles de Pulcra ne concernent que la gestion des inscriptions, tandis que celles d'Archimed concernent en outre celle des cédéroms en auto-installation.
- Archimed utilise Virtual CD en lieu et place de tours de cédéroms, ce qui induit en cas de prêt du cédérom installé virtuellement sur le disque dur du poste client des manipulations plus complexes que souhaitées (condamner l'accès à cette image du cédérom le temps du prêt au lieu de simplement enlever le disque d'une tour). En outre, compte tenu des capacités de stockage des disques durs des postes clients, il ne sera possible d'installer qu'environ sept cédéroms par poste alors qu'une solution tour de cédéroms permet de pré-installer davantage de cédéroms à charge ensuite au médiateur de la salle ou à l'utilisateur d'insérer en complément dans la tour le cédérom voulu.
- **Si les deux solutions sont techniquement tout à fait aptes à supporter les évolutions prévues au marché, l'adaptation nécessaire serait plus chère avec Archimed. Pulcra a d'ailleurs souhaité souligner la facilité et la petitesse relative du coût induit dans une de ses réponses complémentaires (cf. annexe).**

5. LA SOLUTION TECHNIQUE : SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES

Portant également sur la solution technique, cette rubrique approfondit cette fois l'analyse sur les spécifications fonctionnelles selon neuf sous-rubriques. Là encore, globalement les notes sont plus favorables à Pulcra.

La seule sous-rubrique où le rapport est inverse, celle de la gestion des usagers concerne justement la partie traitée non plus par l'offre standard de Pulcra, mais par un développement spécifique au moins pour une partie. Archimed propose un développement spécifique sur cette question également.

L'analyse de cette partie a fait ressortir les nouvelles remarques principales suivantes (pour avoir connaissance des autres remarques sur cette rubrique se reporter à la partie correspondante dans les grilles d'analyse) :

- **Archimed, au contraire de Pulcra, ne propose pas ou peu d'aide automatisée pour le respect des licences de publication.**
- Son annuaire ne gère pas d'informations sur le contenu des ressources.
- Son offre en statistiques est particulièrement pauvre et d'ailleurs, il n'existe pas de formation spécifique aux statistiques.
- **Archimed indique qu'il sort une nouvelle version au minimum par an et que cela n'est pas compris dans l'offre. Ré-interrogé sur ce point, il reste évasif et n'indique pas le nombre d'années pendant lequel une ancienne version peut être maintenue (Cf. annexe).**

6. LES SERVICES

Cette sixième rubrique est consacrée aux services livrés autour des matériels et des logiciels, ils sont indispensables à la bonne marche du système. Sept sous-rubriques la constituent et le résultat de la notation est ici aussi en faveur de Pulcra.

Parmi les points les plus importants relevés au cours de l'analyse, on peut retenir les suivants :

- **Archimed ne distingue tant pour la formation que pour la documentation qu'un seul niveau de compétences, celui d'administrateur et non comme Pulcra, un niveau utilisateur (les médiateurs) et un niveau administrateur (les responsables du système).**

- **Archimed refuse de proposer une maintenance adaptative ou de s'engager sur les résultats de la maintenance, elle ne dispense pas non plus de maintenance sur Virtual CD ou sur les développements spécifiques.**

7. LA DÉMARCHE ET LE CALENDRIER

Avant-dernière rubrique de l'analyse, cette partie constituée de trois sous-rubriques permet de se pencher sur la démarche préconisée par le soumissionnaire et le calendrier sur lequel il s'engage.

Si les deux sociétés obtiennent la même note quant à la « crédibilité et la pertinence de la démarche », Pulcra prend la tête quant à la « crédibilité et la pertinence de son calendrier ». En effet, non seulement il propose une démarche en étapes, mais encore il indique le nombre de jours nécessaires alloués pour chaque étape, ce que n'indique pas Archimed.

8. ANALYSE DES COÛTS ET DÉTERMINATION DU « PÉRIMÈTRE »

Dernière mais primordiale rubrique, l'analyse des coût et détermination du « périmètre » appelle une attention particulière. En effet, l'écart de prix est non négligeable entre les deux offres. Pourquoi ? L'équipe a bénéficié pour son analyse d'une aide complémentaire et gratuite de Tosca Consultants et a intégré celle-ci aux remarques ci-après.

Rappelons pour mémoire, les différents chiffres :

	Archimed	Pulcra
LOT 1 (TTC en FF)	777 870,75	825 169,43
LOT 2 (TTC en FF) 1 ^{ère} année	9 955,50	60 538,14
LOT 2 (TTC en FF) 2 ^{ème} année	21 311,52	72 456,90
LOT 2 (TTC en FF) 3 ^{ème} année	21 311,52	76 508,35
TOTAL	830 449,29	1 034 672,82

Et notons dès à présent que c'est ainsi qu'il faut lire l'offre Archimed, en dépit de ce qui est indiqué sur l'acte d'engagement du lot 2 sur lequel figure le prix de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} année sans indication d'ailleurs qu'il ne s'agit que du montant de la maintenance pour une seule année et non pas pour les trois années en leur globalité.

La différence de prix sur le premier lot s'explique par l'absence de tours de cédérans dans la proposition d'Archimed. Ceci implique la grosse différence en pourcentage du coût des services (installation, mise en ordre de marche, test compris) entre les offres Archimed et Pulcra : 28,13 % contre 16,49 %. La formation coûte par exemple le double chez Archimed de même que la maîtrise de la maîtrise d'œuvre ou le quadruple pour le paramétrage.

Pour le lot 2, il faut savoir que la première année Archimed ne facture pas de maintenance sur ses progiciels (car ses logiciels sont garantis un an) ce qui explique la différence avec les années suivantes. Il convient de retenir également que le prix accordé par Archimed comprend une somme de 5000 francs uniquement pour avoir un interlocuteur unique. Il ne reste donc qu'une petite somme pour la maintenance proprement dite qui rappelons-le ne comprend pas de maintenance adaptative. Or, Archimed propose comme système d'exploitation des machines clients Windows 98 (et non pas Windows 2000 comme Pulcra).

CONCLUSION

L'équipe qui a procédé à l'analyse des deux offres propose à la Commission d'Appel d'Offres de choisir la société Pulcra. Si de prime abord, elle paraît la plus chère, elle est en fait la mieux disante, puisqu'elle répond mieux sur les spécifications fonctionnelles du système (notamment sur la gestion des droits de licences), qu'elle s'engage davantage sur les résultats aussi bien du lot 1 que du lot 2 et que sa solution est plus aisément et pour un coût moindre capable de supporter les évolutions prévues au marché.

Certes, le montant global dépasse l'estimation prévue, mais celle d'Archimed aussi. Cependant, comme ce marché intervient dans le cadre d'une enveloppe plus large consacrée à l'informatisation du Service Bibliothèque, la Ville peut s'engager et faire face à ce surcoût, quitte à éventuellement, si les autres dépenses prévues sur l'enveloppe globale ne peuvent être revues à la baisse, demander dans quelques années une petite inscription supplémentaire.

Service de la Bibliothèque Municipale

Service de l'Informatique et des
Télécommunication

Annexe D : Extraits du répertoire : 800 Littérature

800 LITTERATURE

GENERALITE

803 Auteurs.net <http://www.auteurs.net/>

Site extrêmement complet, parcourant toute la francophonie littéraire et le reste du monde, liens, annuaire de sites, actualité littéraire...Propose un guide des sites d'auteurs.

809 Généalogie des genres littéraires <http://www.calma.qc.ca/lettre/index.html>

un site fait par des étudiants qui tente de retracer l'histoire des principaux genres littéraires (écriture, poésie, roman, oralité...).

808.81 Toute la poésie <http://www.toutelapoesie.com/>

anthologie de poèmes, biographies de poètes, liens, dossiers sur l'histoire de la poésie et l'analyse littéraire.

027.5 Gabriel <http://portico.bl.uk/gabriel/fr/>

Toutes les informations sur les bibliothèques nationales d'Europe.

Gabriel, passerelle d'accès aux bibliothèques nationales d'Europe, est le service Web des bibliothèques nationales d'Europe.

026-027 ENSSIB http://www.enssib.fr/bibliotheque/cadre_annuaire.html

La page de l'ENSSIB consacrée aux liens vers des sites de bibliothèque en France et dans le monde.

810 LITTERATURE AMERICAINE

Association Française d'Etudes Américaines

<http://afea.univ-savoie.fr/linklit.html>

Une page de liens très bien fournie sur la littérature américaine qui propose tant des sites généraux que des sites consacrés à des auteurs. Une restriction, ces sites sont en anglais.

027.5 Library of Congress <http://lcweb.loc.gov/>

Catalogue en ligne de la Bibliothèque du Congrès

809.04 Beat, Whisky et Poésie <http://aubry.free.fr/>

Un site sur la Beat Génération

820 LITTERATURE ANGLAISE

Poetes.com http://poetes.com/liens/auteurs_anglais.htm

Une liste de sites en français dédiés à certains auteurs anglais, depuis Lord Byron jusque JRR Tolkien.

820 UTEL - University of Toronto English Library <http://www.library.utoronto.ca/www/utel>

Un des sites les plus complets dans le cyberspace -- dictionnaires, composition en anglais, grammaire, 353 auteurs littéraires, oeuvres en texte intégral, poésie etc. Un vrai cadeau pour les amateurs de littérature anglaise, américaine ou canadienne de toute époque. EN ANGLAIS

027.5 British Library <http://www.bl.uk/>

Le site web de la British Library

820 Australie:

820.9 Un livre un jour en Australie <http://www.france3.fr/emissions/livre/australie.html>

Sélection d'auteurs australiens et critiques.

830 LITTERATURE ALLEMANDE

Menestrel <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/mnstde.htm>

Site proposé par l'URFIST, Paris : il offre une très riche sélection de sites intéressant les médiévistes et les germanistes proposant notamment de nombreux textes du Moyen-Age en ligne et un nouveau forum : Mediaevum <http://www.mediaevum.de> qui comporte un annuaire des médiévistes allemands et des organismes spécialisés, offre un accès à la banque de données des revues et périodiques en histoire médiévale et tient à jour un calendrier des principaux congrès et colloques.

DDB http://www.ddb.de/index_e.htm

la bibliothèque nationale d'Allemagne version en ALLEMAND et en ANGLAIS

Österreichische Nationalbibliothek <http://www.onb.ac.at/index.htm>

adresse du site de la Bibliothèque nationale d'Autriche. EN ALLEMAND

Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

<http://www.bnus.u-strasbg.fr/>

Pôle associé <http://www.bnf.fr/web-bnf/reseau/listpol.htm> de la Bibliothèque nationale de France dans le domaine "aire culturelle germanique", la BNUS, outre son catalogue, propose une sélection critique de documents électroniques et se veut être un outil d'orientation parmi la profusion des sites.

Kristophoros <http://pro.wanadoo.fr/jc-c/index.html>

Littérature germanique traduite en français. Par Jean-Claude Capèle.

840 LITTERATURE FRANCAISE

Catalogue critique des ressources textuelles sur Internet (CCRTI) <http://inalf.ivry.cnrs.fr/ccrti/>

Un site on ne peut plus sérieux et incontournable quant à la prescription dont il fait preuve, selon une grille d'analyse précise et minutieuse. Il propose des sites consacrés à des auteurs ou à la littérature générale. CDD 840.15

Storyvox <http://www.storyvox.com>

Sélection gratuite d'enregistrements originaux de grands classiques de la littérature francophone depuis les contes, fables et poésies jusqu'aux romans et aux entretiens.

Littérature francophone virtuelle

<http://www.swarthmore.edu/Humanities/clicnet/litterature/litterature.html>

Important portail sur la littérature française classée par genre ou par période.

L'internet culturel <http://www.portail.culture.fr/sdx/pic/culture/int/rubrique.xsp?id=c356>

Le portail du ministère de la culture, rubrique livres et lecture

843.087 2 Policier

Le coin du polar <http://polar.nnx.com/>

Un très bon site sur le roman policier avec notamment des critiques, des reportages et interviews, les prix et les événements, et beaucoup de liens classés par catégorie.

843.087 6 Science-Fiction

NooSFere <http://www.noosphere.net/>

L'encyclopédie de la Science-Fiction sur le net. Ce site très complet propose informations et actualité, une base de donnée impressionnante sur les mondes et les littératures imaginaires, des sites d'auteurs et un liste importantes de liens.

840.3 Dictionnaires

Clé des procédés littéraires <http://cafe.etfra.umontreal.ca/cle/>

Répertoire des procédés littéraires: effets de style, rhétorique, jeux de mots.

Dictionnaire des synonymes <http://elsap1.unicaen.fr/dicosyn.html>

Dictionnaire conçu à partir de sept dictionnaires classiques, initié par l'Institut National de la Langue française.

Dictionnaire international des termes littéraires <http://www-ditl.unilim.fr>

Basé sur un projet collectif initié par l'Association Internationale de Littérature Comparée, le DITL offre un programme de recherche par noms et/ou par mots.

840.5 Revues et Magazines

Pretexte <http://perso.club-internet.fr/pretexte/pageliens.htm>

revue de critique

Paru <http://www.paru.com>

Actualité du livre sur Internet: littérature, histoire, économie, essais et documents.

Lettres <http://www.educnet.education.fr/lettres/default.htm>

Actualité des lettres, plus particulièrement pour les lycéens.

840.6 Associations

Société des auteurs et compositeurs dramatiques <http://www.sacd.fr>

Fondée en 1777 sous l'impulsion de Beaumarchais, la SACD a pour mission de protéger les droits des auteurs. Présentation, informations pratiques, publications et services.

Société des gens de lettres <http://www.sgdl.org>

Fondée en 1838 par des écrivains, la SGDL a pour vocation de défendre les auteurs de l'écrit. Renseignements pratiques et forum.

Société des poètes français <http://www.societedespoetesfrancais.asso.fr/accueil.htm>

Fondée en 1902, sa mission est de promouvoir la poésie de langue française. Présentation, espace culturel.

Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse

<http://perso.wanadoo.fr/cielj/charte/charte.htm>

Site de la charte qui propose un répertoire des membres et des animations qu'ils sont susceptibles de faire.

Textes et auteurs...

Florilège <http://www.diplomatie.fr/culture/france/biblio/poesie/florilege.html#top>

Une anthologie de la poésie française sur le site du ministère des affaires étrangères

Le romantisme <http://poetes.com/romantisme/defaultbis.htm>

Un site dédié aux écrivains romantiques, romanciers et poètes du XIX^e siècle. On y trouve des biographies, des textes à télécharger, une base de donnée et des liens vers des sites littéraires.

Athena Textes Français <http://un2sg1.unige.ch/www/athena/html/francaut.html>

Une impressionnante liste d'ouvrages en français et en ligne d'auteurs français, francophones ou étranger.

840 Luxembourg

Le Centre National de Littérature du Luxembourg <http://www.etat.lu/CNL/>

840 Belgique

Archives et musée de la littérature <http://www.aml.cfwb.be>

Centre de documentation et bibliothèque concernant la littérature belge de langue française: poésie, théâtre, prose, audiovisuel.

tintin.com <http://www.tintin.com/fr/index.html>

Site proposé par la fondation Hergé. Il contient notamment des dossiers thématiques très intéressants, des présentations des personnages d'Hergé, des bio- et bibliographies.

Mémoires vives <http://www.francophonie.philo.ulg.ac.be/>

Site sur les écrivains francophones géré par le professeur Christian Delcourt (Université de Liège) Pas que belges ^^

Bibliothèque royale de Belgique http://www.kbr.be/start_fr.html

840 Québec

Littérature québécoise <http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/>

Notices biographiques et bibliographiques, extraits de textes.

Littérature québécoise <http://www.chez.com/vilham/>

Présentation de la littérature québécoise aux 19e et 20e siècles. Rappel du contexte historique.

Bibliothèque Nationale du Québec <http://www2.biblinat.gouv.qc.ca/>

adresse de la bibliothèque nationale du Québec

840 Suisse

Le culturactif <http://www.culturactif.ch>

Portail consacré à la création, la diffusion et les échanges littéraires en Suisse

Répertoire de littérature suisse romande <http://pages.infinit.net/poibru/litsui/>

Présentation d'auteurs. Guide des événements, répertoire des éditeurs, bibliographie.

850 LITTÉRATURE ITALIENNE

<http://crdp.ac-lille.fr/site-italien/wlitterature.htm>

Une liste de sites intéressants réunis par le CRDP de Lille

De bibliotheca <http://digilander.iol.it/bepi/biblio2/index.htm>

SITE EN ITALIEN

Bibliothèque électronique, qui offre une anthologie en ligne des classiques de la littérature italienne.

Anthologie fragmentaire de la littérature italienne

<http://www.crs4.it/HTML/Literature.html>

SITE EN ITALIEN

Hélas en italien, ce site est un des plus complet qui soient en ce qui concerne la littérature italienne.

<http://www.bnrcrm.librari.beniculturali.it/>

le site de la Bibliothèque Nationale d'Italie. En italien et en anglais

860 LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Biblioteca nacional de España <http://www.bne.es>

SITE EN ESPAGNOL

Site de la Bibliothèque nationale espagnole, établi par le Ministère de la culture. Informations générales sur la bibliothèque : origines, services offerts, accès aux catalogues...

861.008 Antología de poesía hispanica <http://users.ipfw.edu/jehle/poesia.htm>

SITE EN ESPAGNOL et ANGLAIS

Sélection de poèmes depuis le Moyen Age jusqu'au XIXème siècle, classés par ordre chronologique d'auteurs et alphabétique des poèmes. La page d'accueil comme certains textes sont disponibles en anglais.

Libro, archivos y bibliotecas <http://www.mcu.es/lab/libro/index.html>

SITE EN ESPAGNOL

Cette rubrique qui dépend du Ministère de l'Éducation et de la Culture espagnol permet de rechercher des ouvrages édités en Espagne par auteur, titre, éditeur, ISBN...

860 Paraguay :

Breve diccionario de la literatura paraguaya <http://www.anselm.edu/homepage/tmfaith/diccontent.html>

SITE EN ESPAGNOL

Recensement bio-bibliographique des poètes, romanciers, auteurs de théâtre et essayistes d'hier et d'aujourd'hui qui ont enrichi de leurs oeuvres le corpus de la littérature paraguayenne.

860 Nicaragua :

Dariana <http://www.users.interport.net/yablanca/dariana.html>

SITE EN ESPAGNOL ET ANGLAIS

Site consacré à la poésie nicaraguayenne ainsi qu'un Panorama de la literatura nicaragense

<http://www.users.interport.net/yablanca/Panorama.html>, page qui pour l'instant est limitée à une anthologie de la poésie nicaraguayenne.

860 Mexique :

UNAM <http://www.unam.mx/indexmsn.html>

SITE EN ESPAGNOL

Serveur de la Universidad nacional autónoma de México. Documentation complète. Accès aux auteurs du Fondo

de cultura económica avec leur biographie. Événements culturels ; œuvre complète d' Octavio Paz... Serveur Gopher pour accéder aux bibliothèques.

860 Guatemala :

Pagina de literatura guatemalteca <http://www.uweb.ucsb.edu/jce2/lit.html>

SITE EN ESPAGNOL

Site sur la littérature guatemaltèque : informations biobibliographiques sur les auteurs, textes en ligne, essais critiques, liens vers d'autres pages... La sélection des auteurs se fait par tranches chronologiques, avec possibilité de recherche par genre également.

860 Equateur :

Grandes escritores <http://www.lahora.com.ec/paginas/escrito3.htm>

SITE EN ESPAGNOL

Page sur la littérature équatorienne logée dans le site du périodique La Hora. Elle comprend une présentation de la littérature équatorienne contemporaine accompagnée d'une sélection d'oeuvres et d'auteurs.

860 San Salvador :

Cuscatlan <http://www.cuscatla.com/>

SITE EN ESPAGNOL

Un panorama d'oeuvres salvadoriennes est offert, précédé parfois d'une brève biographie de l'auteur. La page propose également des rubriques sur des écrivains hispanophones d'autres pays.

869 LITTERATURE PORTUGAISE

Prétexte <http://perso.club-internet.fr/pretexte/poesieport.htm>

étude de la poésie portugaise que l'on peut trouver sur le site de la revue Prétexte. Une autre page traite du roman portugais.

Académie de Limoge

<http://datic.ac-limoges.fr/web/bleucl/portugais/sites/litterature.html>

quelques sites sur la littérature portugaise issus de celui de l'académie de Limoges

Projecto Vercial - Literatura Portuguesa <http://www.ipn.pt/literatura/index.html>

Une importante collection de textes classés par période littéraire et par auteurs. Les pages sur les auteurs donnent une biographie et des liens vers d'autres pages les concernant. EN PORTUGAIS

<http://www.ibl.pt/>

Le site de la Bibliothèque nationale du Portugal. En portugais et en Anglais

869 Brésil :

Littérature brésilienne <http://perso.club-internet.fr/balajo/page6.html>

Une étude complète sur la littérature brésilienne: histoire, auteurs.

880 LITTÉRATURE GRECQUE ET 870 LITTÉRATURE LATINE

Latin pour grand débutants <http://www.guetali.fr/home/jeanneau/#alphabet>
dictionnaire latin-français en ligne => 400

Bibliotheca Classica Selecta <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SLInf4.html>

Une base de traductions françaises de textes latins et grecs d'auteurs classiques, annotées et/ou commentées. Elle propose aussi un moteur de recherche dans la base, par mot ou par thème

Académie de Nancy-Metz

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/lettres/LanguesAnciennes/Textes/liens.htm>

Très beau site des professeurs de l'académie de Nancy-Metz qui propose essais, textes et traductions, des conseils sur la police du grec ou sur les documents d'accompagnement pour l'étude des langues anciennes en collège et lycée. Très complet.

Perseus <http://www.perseus.tufts.edu/>

extraordinaire richesse de textes grecs et latins mis en ligne disponibles en grecs, en latin ou en anglais ainsi que le Dictionnaire Liddel and Scott (grec - anglais)

Philoctetes <http://www.philoctetes.com/>

Propose des traductions françaises et anglaises, principalement du XIXe siècle, d'auteurs grecs. Les traductions sont accompagnées des textes originaux provenant du site *Perseus*.

890 PAYS DE L'EST

891.7 Littérature russe <http://www.russie.net/litterature/>

Approche de la littérature russe par ses auteurs: fiches biographiques et iconographie.

891.86 <http://www.kb.nl/gabriel/fr/countries/czech-opac-fr.html>

Catalogues et bases de données de la Bibliothèque nationale de la République tchèque

859 Le site des amis de la Roumanie

<http://www.onlinero.com/bibliotheque/index.html>

Propose des liens vers des dictionnaires, des études d'auteurs, et l'adresse du centre culturel roumain

895.6 Japon :

Comment aborder la littérature japonaise <http://www.jipango.com/jipango/mars00/littera1.html>

Etude par périodes et thèmes: romans classiques, policiers, romans de femmes, romans d'amour. Sélection d'auteurs et de livres.

L'année du Japon <http://www.france3.fr/emissions/livre/nippon.html>

Sélection d'auteurs japonais.

895.1 Chine :

Beiyuan.com <http://www.beiyuan.com/france/index/culture/litterature.html>

Une page apparemment complète sur la littérature chinoise avec un classement par période. Elle provient du site www.beiyan.com sur la Chine en général

896 Littératures Africaines

<http://www.arts.uwa.edu.au/AFLIT/FEMEC/home.html>

un site plutôt complet qui propose en outre des listes d'ouvrages, des entretiens, des listes d'auteurs par ordre alphabétique et des critiques ainsi qu'une liste intéressante de liens. Les pages ont été faites par les auteurs.

Utiliser la visite guidée pour se faire une idée du site.

LITAF <http://www.rafid.u-bordeaux.fr/litaf/>

Une base de données de 5500 notices sur la Littérature Africaine Francophone faite par l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

Les Signets de la BNF <http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/d4/sle/afrique-sle-d4.html>

La page des signets de la BNF consacrée à la littérature africaine

Annexe E : Répertoire Jeunesse

Répertoire Jeunesse

Actualité et info pour les enfants

PREVENTION:

ABC des jeux, des loisirs et de la sécurité pour les jeunes et les adolescents <<http://www.gojunior.com/>>
Un site pour apprendre les règles de sécurité en s'amusant. Les jeux sont proposés par tranche d'âge.

Catastrophes naturelles

http://www.prevention2000.org/cat_nat/index1.htm

Le magazine interactif de la prévention et de l'information. Le portail "catastrophes naturelles" a été créé par l'Association Prévention 2000. Elle travaille à la sensibilisation des enfants aux risques naturels (avalanches, tremblements de terre, inondations, sécheresse, volcans, raz de marée).

Prévention de l'environnement

http://www.montreuil93.net/ville_pratique/environ/axelpixel/accueil.htm

Ce site invite les enfants à découvrir la protection de l'environnement par le biais de petits jeux éducatifs (charades, quizz, etc...) et de fiches-documentation.

ACTUALITE

Enfants réfugiés du monde

<http://www.csdecou.qc.ca/erm/jeunes.htm>

Ce site a pour but de communiquer sur la situation des enfants réfugiés. Ce sont des enfants qui ont dû fuir ou qui ont été séparés de leurs parents. On trouve de nombreuses activités faire autour de ce thème avec par exemple une présentation des organismes...

Les Clés de l'actualité

<http://www.lesclesjunior.com/>

Le Journal Des Enfants

<http://www.jde.fr/>

Le progrès des enfants

<http://www.leprogres.fr/enfant>

L'actualité mise à la portée des enfants (reportages, dossiers, infos en tous genres ...).

Infojunior

<http://www.infojunior.com>

Site d'information : info junior est le journal des kids par les kids

Société

Education civique

Rébus sur la démocratie

<http://www.junior.senat.fr/democra/rebus/>

Un rébus, des jeux pour apprendre ce qu'est la démocratie. Les thèmes traités sont : Les couleurs de la république, la devise "Liberté égalité fraternité", le puzzle des territoires

Senat

<http://www.junior.senat.fr/>

Des jeux et des animations pour s'initier aux principes, aux institutions et aux mots qui fondent notre démocratie.

La voix des jeunes

<http://www.unicef.org/voys/fr/>

Magazine en ligne de l'Unicef pour les jeunes, sur les droits des enfants dans le monde.

Culture civique

<http://www.imcfrance.com/civisme/>

Toute la culture civique classée par thèmes (communes, départements, constitution,...).

Sports -

Nataly Bee

<http://www.geocities.com/natalybee/index.html>

Un des rares sites en français consacrés à la danse irlandaise. Une bonne entrée en matière...

Zidane, la star du football français

<http://members.aol.com/laminol/zidane.html>

Page personnelle. Les grands moments de sa carrière, une galerie de photos, etc.

Sportever.fr

<http://www.daviddouillet.com/>

Le site d'un magazine qui donne des infos récentes sur 88 sports différents

Basket

<http://iquebec.france.com/cynjul/>

Toutes les astuces sur le dribble, le contrôle du ballon, les lancers francs et les passes pour améliorer votre niveau en basket-ball. Règles du jeu.

Arts Martiaux

<http://www.webmartial.com/>

Ce site vous propose plus de 70 arts martiaux avec une page d'informations pour chacun d'entre eux. Vous avez accès à un moteur de recherche, un forum et des actualités

Escalade

<http://escalade.online.fr/>

Un site de grimpeurs pour les grimpeurs. Toutes les falaises, tous les clubs, fiches de formation, techniques de corde, guides et B.E., services, météo, etc...

Gymnastique

<http://www.multimania.com/gymnet/>

Etude des techniques, symboles de notation, psychopédagogie, biographies, forum de discussion, mais aussi des centaines de vidéos, de musiques et de photos.

Histoires, contes

Okadalina

<http://okadalina.forez.com/>

Partez à la découverte des Mysticks, ces vieux sages sylvestres qui habitent la forêt d'Okadalina. Visitez leur temple et leurs jardins, mais surtout n'oubliez pas de parcourir les pages de l'Encyclopédie du Dehors. Ce site propose également plusieurs contes à lire...

La forêt d'Yveline

<http://members.aol.com/ninnog/yveline.htm>

La forêt de Rambouillet près de Paris s'étendait jadis sur toute la partie occidentale de l'Ile-de-France. C'était une forêt mystérieuse avec ses marais, ses landes et ses bois impénétrables. De nombreux contes et légendes y circulaient...

Fée clochette

<http://www.chez.com/feeclochette/>

Un site qui propose des dizaines et des dizaines de contes lire ou se faire lire, pour découvrir la lecture ou rêver un peu avant de s'endormir. Au sommaire : des auteurs connus (Andersen, Perrault, Grimm, Prvert) ou inconnus, pour faire aimer la lecture.

Contes de Noël

http://www.egy.com/noel/nouvelles_aventures/index.html

Des contes pour Noël, bien présentés dans un petit livre dont on tourne soi-même les pages. En prime, pour les tout petits, deux contes, écrits rien que pour eux : "Le père Noël a perdu son costume" et "Le père Noël et le petit chat".

Fables de La Fontaine

<http://www.lafontaine.net/>

L'ensemble des fables de La Fontaine en ligne avec de très belles illustrations.

L'Arbre à poèmes

<http://enfants.poesie.net/>

Pour les enfants et pour les raffinés. A voir absolument, les poèmes animés...

Chansons populaires et enfantines http://ourworld.compuserve.com/homepages/Thierry_Klein/

Thierry Klein propose une énorme quantité de paroles et musiques de chansons populaires et enfantines.

Mômes.net

<http://www.momes.net/comptines/index.html>

Des comptines interactives pour des moments de pur plaisir

La machine à Histoire

<http://www.clicksouris.com/machine.htm>

Quatre histoires interactives pour lire et s'amuser

Fées

<http://www.faeries.net/>

le site de l'auteur anglo-saxon Brian Froud, spécialiste du petit peuple (Fées, elfes, et autres créatures magiques). Le site est en anglais mais propose de magnifiques illustrations.

Aide et conseils aux devoirs

Le site de l'orthographe

<http://perso.wanadoo.fr/bernard.duxin/>

Plus de 200 règles d'orthographe d'usage. Outil pédagogique destiné plus particulièrement aux élèves des classes de CM1, CM2 et aux collégiens.

Exercices de français pour CM1 et CM2

<http://perso.wanadoo.fr/pierre.thiolliere/>

Des exercices de français à l'usage des parents, enseignants ou élèves de niveau CM1-CM2 d'école primaire.

Cyber bahut

<http://www.cyberbahut.com/>

Le site propose des aides aux collégiens et lycéens dans plusieurs matières : français, mathématiques, histoire-géographie, anglais et physique. Au menu : biographie d'auteurs, sujets types du baccalauréat, résumés de cours...

A VERIFIER EN SEPTEMBRE

Polarfle

<http://www.polarfle.com/>

Des exercices de français (Grammaire, orthographe et ses règles) auxquels l'enfant doit répondre, sous forme d'une enquête policière du plus bel effet : ou comment apprendre le Français avec l'inspecteur Roger Duflair. Très bien fait, agréable, ludique et pédagogique.

Mathabos

<http://www.mathabos.com/php/ecole.php3>

des jeux et des exercices pour les maths et le français

Loisirs (cuisine 641.5, musique, cinéma, héros...)

<http://www.rocler.qc.ca/pixeletpica/accueil/accueil.htm>

Ce site s'adresse aux enfants entre 4 et 8 ans, qui découvrent internet. Au menu, du bricolage, des coloriages, des histoires et des recettes de cuisine. Pour chaque activité, il y a plusieurs niveaux de difficultés. Quelques liens intéressants...

Mômes.net

<http://www.momes.net/>

Des comptines interactives pour des moments de pur plaisir

Barbie

<http://fr.barbie.com/>

retrouve Barbie et ses amies dans des jeux, des scénances d'habillage et d'autres folies.

Lulue la tortue

<http://luluenivers.ctw.net/>

Des jeux, du coloriage, des recettes et des activités proposées par Lulue la tortue

Lulu le lutin malin

<http://perso.wanadoo.fr/jeux.lulu/index.htm>

il propose des idées de jeux intelligents et éducatifs . A partir de 4ans.

Prof.Toutenson <http://www.geocities.com/EnchantedForest/Tower/7625/accueil.html>

Des activités autour de la musique avec un professeur pas ordinaire. De 3 à 10 ans

Chez Cumulus

http://www.geocities.com/livres_jeux/accueil/accueil.htm

Des activités pour tous les âges regroupées sous le thème des saisons

Recettes

l'ABC des trucs

<http://pages.infinet.net/laventur/enfants.htm>

Des recettes simples et facilement réalisables pour les plus jeunes.

Jeunes cuisiniers

<http://www.momes.net/recettes/>

Un très grand nombres de recettes données par des enfants.

Jeunes mitrons

<http://www.edres74.cur-archamps.fr//ecoles/ienthon/acrecett.htm>

quelques recettes de dessert réalisées par les élèves l'école maternelle d'Anthy-sur-Léman. C'est bien expliqué et illustré, donc à la portée de tous.

Les recettes d'Anton (9ans)

<http://cuisinemamananne.multimania.com/gateaux-anton.htm>

Des recettes de gâteaux, boissons, et sucreries pour les moins originales que nous propose le petit Anton depuis l'île de Beauté.

Livres, lecture, BD

Ricochet

<http://www.ricochet-jeunes.org/>

Ce site est une référence en matière de littérature pour la jeunesse. On y trouve aussi bien les classiques que les nouveautés, les auteurs connus et les autres. Une rubrique est consacrée au cinéma et propose une sélection de films commentés...

Citrouille

<http://perso.wanadoo.fr/citrouille/index1.htm>

L'Association des librairies spécialisées pour la Jeunesse a créé un site très intéressant et très fourni, où l'on trouve pêle-mêle des sélections et des critiques de livres, des interviews, des portraits d'auteurs et des enquêtes.

Le Maître des clés

<http://maitre.cles.free.fr/index.html>

Découvrez la culture, l'histoire et les légendes celtiques. Pour avancer, il faut, chaque fois, revêtir la peau d'un nouveau personnage. Un mauvais choix peut entraîner des rencontres malencontreuses mais...

Ratus

<http://www.ratus.com/>

Ratus est une drôle de souris verte avec un trou dans l'oreille. Il propose à tous les enfants de 6 à 12 ans des romans amusants qui aident à apprendre à lire.

Léonard le génie

http://www.multimania.com/gauchon/leonard/start_centre_couverture.html

Apparu en 1974, le personnage de Léonard est librement inspiré de Léonard de Vinci. Il est indirectement responsable de 355 inventions que l'on retrouve sur ce site. On fait également connaissance avec les différents personnages, le disciple, Raoul chatigré...

Harry Potter

<http://www.chez.com/harrypotter/>

Au programme de cette gazette, on retrouve un résumé complet de l'histoire de Harry Potter, sa biographie et l'histoire du Collège Poudlard. Un film se prépare sur Harry et la photo des acteurs choisis est déjà sur le site.

Sites pour les tout-petits

Caillou

<http://www.caillou.com/fra/index.htm>

Le site de Caillou qui propose des activités d'éveil pour apprendre à colorier, compter, s'habiller, faire de la musique ou découper des poupées.

Poisson rouge

<http://www.poissonrouge.com/kidscorner/index.htm>

Propose une multitude de jeux pour les tout-petits : fleurs qui bougent, décors à choisir, coloriage, chansonnettes, formes...

Kadaboum

<http://perso.wanadoo.fr/kadaboum/>

Histoire, coloriage, dessin, jeux pour les tout-petits (2/3 ans)

Tiboo

<http://www.tiboo.com/tibooparc/index.htm>

Un site pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans. La page présentée est celle consacrée aux enfants. Elle propose jeux, histoires, bricolages et coloriages.

Histoire-géographie

HISTOIRE

La grotte de Lascaux

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/lascaux/fr/index.html>

Une merveille sur le web 1940. Quatre adolescents jouent aux explorateurs dans une grotte. Ils s'appellent Marcel, Jacques, Georges et Simon. Ils ne savent pas encore qu'ils viennent de faire une des découvertes préhistoriques majeures : Lascaux

Préhistoire

<http://www.edunet.ch/classes/c9/dossiers/prehistoire/prehist.htm>

Débuter en préhistoire. Un instituteur suisse te propose une page consacrée à la préhistoire. Elle te guidera dans une première approche de la question. De petites notices abordent les thèmes suivants : la sagaie et le propulseur, le feu, les peaux et les fourrures

Egypte antique

<http://perso.wanadoo.fr/francoise.nottoli/egypte/>

Au temps des pharaons Plonge au cœur de l'Égypte ancienne ! Les événements historiques, les pharaons, la religion et les divinités, la peinture et l'écriture égyptiennes n'auront plus de secret pour toi.

L'ancienne Égypte

<http://www.multimania.com/01/boiteau/>

Une liste des divinités, des pharaons du nouvel empire. L'histoire de l'Égypte est à portée de ta souris...

Pax romana

<http://www.multimania.com/romana/>

Rome et l'empire romain Réalisé par un passionné d'archéologie, ce site est dédié à Rome et l'Empire romain qui, à son apogée (II^e siècle de notre ère), s'étendait sur 4 000 km d'Est en Ouest, 3 700 km du Nord au Sud, et comportait environ 60 millions d'habitants.

Bienvenue sur l'Olympe

<http://perso.wanadoo.fr/dia/>

Là où logent les dieux grecs. Dans l'Antiquité, les dieux grecs vivaient sur le mont Olympe. Et lorsqu'ils descendaient sur Terre se mêler aux mortels, ils prenaient une apparence humaine ou animale. Aujourd'hui, ils ont élu domicile sur ce site web, où ils côtoient les héros...

Le Moyen-Âge

<http://www.cssh.qc.ca/projets/carnetsma/index2.html>

Si le Moyen-Âge m'était conté... Tout y passe. L'histoire avec ses dates et ses grands hommes (Charlemagne, Clovis, Dagobert), mais aussi la culture, les nombreux problèmes politiques d'une époque qu'on a un peu vite considéré comme arriérée.

Histoire et Religions de l'Europe au Moyen Âge <http://www.chez.com/historel2/moyenage/index.htm>

Les grandes dates et les grands événements sur l'histoire de l'Europe au Moyen-Âge. Les principaux personnages, les différentes cartes, ... pour tout savoir sur cette époque.

Doc' Jeunes sur le château de Versailles

<http://www.chateauversailles.fr/fr/700.asp>

Découvre des dossiers sur le château de Versailles, répertoriés par classe.

Le débarquement de Normandie

<http://www.chez.com/normandie44/>

Le jour le plus long Le 6 juin 1944 a lieu le débarquement en Normandie. Grâce à cette action les Alliés vont pouvoir gagner la Seconde guerre mondiale. Ce site entièrement consacré à la Bataille de Normandie retrace le déroulement de ces événements historiques.

Les grands personnages du XXème siècle

<http://www.seminaire-sherbrooke.qc.ca/hist/hist5/travaux/biog/biog3.htm>

Place des grands hommes Des élèves de cinquième ont réalisé des biographies de grands personnages du XXme siècle dans le cadre de leur cours d'histoire contemporaine. De Konrad Adenauer en passant par Gandhi ou encore John Kennedy...

GEOGRAPHIE

Fiches des États du Monde

http://www.quid.fr/qm/tab_etats.html

Encyclopédique. Le principe est simple. Il suffit de cliquer sur le nom dun pays pour aussitt en connatre les principales caractéristiques : superficie, langue officielle, capitale, régime politique, nom du chef d'Etat

l'Onu

<http://www.un.org/Pubs/CyberSchoolBus/french/index.html>

La page enfant du site officiel de l'Organisation des Nations unies

Le tour de France en 80 étapes

<http://www.diplomatie.fr/culture/france/ressources/letour/fr/>

La France et les Français. Ces pages du Ministère des affaires étrangères présentent un excellent aperçu de la France, de ses habitants et de leurs activités. Démographie, religion, écologie, culture, politique, tout est brièvement et clairement passé en revue. Un bon point de départ...

C'est quoi la France ?

[<http://www.france3.fr/pres/france/france.html>](http://www.france3.fr/pres/france/france.html)

La France en chiffres Cette petite fiche aide mémoire a été faite par France 3, à l'occasion des élections présidentielles de 1995. Attention donc, certains chiffres peuvent être datés.

Animaux

Equus

[<http://www.le-cheval.com/>](http://www.le-cheval.com/)

Le site du cheval. On doit ce site très fourni à des amoureux du cheval. Il traite notamment de l'histoire du cheval, de ses ancêtres les plus lointains comme des différentes races actuelles. On y trouve des conseils, des anecdotes, des jeux, des adresses utiles, des témoignages...

Dinosaures, morts et vifs

[<http://www.liberation.fr/dinos/index.html>](http://www.liberation.fr/dinos/index...)

Les anciens maîtres du monde. Réalisé par Libération, ce dossier très complet te raconte dans le détail l'histoire des dinosaures et les raisons de leur disparition. Les plus connus (T-Rex, Diplodocus, Velociraptor) ont droit un portrait détaillé.

Portail sur les animaux

<http://www.csdm.qc.ca/petite-bourgogne/signet/liensanimaux.htm>

Un portail impressionnant sur tous les animaux qui renvoie vers des fiches descriptives très complètes. Une légende précise la longueur du texte ainsi que sa difficulté et la présence de photos.

Sciences

J'apprends avec les animaux

<http://www.lescale.net/petits/>

Quand l'Internet s'improvise professeur, le guide s'appelle Pénélope (la fleur), et cela nous donne un jeu amusant autour des animaux. Ce site est leur maison. Chaque animal t'apprendra lire, compter ou même écrire. Pour les primaires.

ABC de l'Athéna

<http://www.multimania.com/thvincent/index.htm>

La science en quelques mots Avec beaucoup de pédagogie, ce site retrace l'histoire des sciences avec notamment une chronologie des grandes découvertes et un portrait de tous les savants illustres. Une autre rubrique est consacrée à la Terre et son évolution

La physique c'est fantastique

<http://perso.wanadoo.fr/c.david/>

La physique c'est fantastique, et ce prof va nous le prouver ! Christophe David enseigne depuis cinq ans en Alsace. Sur ce site, il a mis toute sa pédagogie. A savoir qu'il y en a pour ceux qui aiment, comme pour ceux qui n'aiment pas vraiment.

Petits cours de mathématiques

<http://home.nordnet.fr/rdassonval/index.shtml>

Il suffit d'un compas et d'une règle : ce site propose de rapides cours de géométrie qui intéresseront les élèves de collège. Grâce à un petit logiciel téléchargeable, les explications sont plus vivantes et facilement assimilables

Mathématiques générales

<http://www.virtuel.collegebdeb.qc.ca/intermath/mathgen/mathgen.htm>

Ce qu'il faut savoir en maths. Les mathématiques, ce n'est pas très compliqué. Il suffit parfois de quelques explications claires, de quelques illustrations concrètes. C'est exactement ce que fait ce site. Evidemment, comme tout bon livre de maths, il recèle des définitions

Sciences de la Vie et de la Terre.

Si la Terre m'était contée

<http://www.cgq-qgc.ca/tous/terre/index2.html>

Ce site québécois s'adresse aux plus jeunes et leur raconte tout sur la Terre : les continents, les roches, les volcans, les minéraux. Un quizz permet de tester ses connaissances.

Le Pic-Vert

<http://perso.wanadoo.fr/pic-vert/>

Mon magazine en ligne Animaux, phénomènes naturels, curiosités, chaque mois ce magazine en ligne aborde quelques thèmes passionnants d'une manière simple et agréable. Les articles des numéros précédents restent consultables pour que les nouveaux venus puissent eux aussi profiter

Adultes

Dis papa !

http://perso.wanadoo.fr/dit_papa/

Questions existentielles... Pourquoi j'ai mal quand je me brûle ? Pourquoi les gens qui habitent de l'autre côté de la Terre ne tombent pas ? Comment font les poissons pour respirer sous l'eau ? Dur, dur ! Ce site s'adresse aux pauvres papas (et aux mamans aussi) sujets aux questions-pièges...

PlanetOlak

<http://www.planetolak.net/>

Un professeur d'éducation physique et sportive a conçu ce petit site pour nous faire partager son expérience. Il propose ainsi, sous forme de fiches, un certains nombres d'activités qu'il a pratiquées lui-même avec ses classes d'écoles maternelle et primaire

<http://perso.club-internet.fr/vale/>

Site personnel . Les parents d'Aurélié ont décidé de partager avec tous les enfants et les parents leurs idées de bricolage, leurs comptines, leurs recettes, leurs jeux, etc... Les enfants peuvent apprendre à faire des animaux en coquilles de noix, des paysages en papier ou des images de sucre...

<http://www.parolesdenfants.com/>

des paroles d'enfants pour le plaisir des plus grands ^ _ ^

Annexe F : Questionnaire « Le multimédia en médiathèque »

Le multimédia en Médiathèque : Interview

Objectif : détermination des usages et des représentations

Personnes interrogées : le responsable multimédia

Le conservateur

La bibliothécaire de la médiathèque

1° Différences entre la bibliothèque et la médiathèque

1.1 en bibliothèque

- Quel est l'existant ? Quelles sont les pratiques ? des usagers ? des responsables ?
- Quels types de publics ? (jeunes/adultes/personnes âgées ; autonomes/novices...)
- Quels sont les besoins exprimés ?

1.2 à la médiathèque

- Quelles sont les pratiques prévues ? Pourquoi ?
- Pourquoi offrir du multimédia ? Comment en êtes-vous arrivé à une telle décision ? Quels accès autorise-t-il ? Quels savoirs offre-t-il ? Quelle différence offre-t-il par rapport à l'écrit ?
- Quel est le rôle des bibliothèques par rapport à Internet ? Dans la « société de l'information » ?
- En quoi l'aménagement du site peut-il influencer sur l'offre multimédia ? (rôle du bar ? des consultation en monoposte ?...)

2° Les problèmes que pose l'Internet

2.1 les services

- Quels services offrir ? Sous quelle forme ? Pourquoi ? (répertoire de site ? portails ? impressions...)
- Comment s'acquitter des droits d'auteurs lorsqu'il y a impression des documents ?
- Le service doit-il être gratuit ? [question de la hiérarchisation des documents aussi]
- Quel Internet proposer (web/ftp/courriels) ? Pourquoi ?

2.2 les documents électroniques

- Comment aborder les problèmes de validité de l'information ? [question de la caution]
- Comment aborder ceux de la validité des documents ?

3° La politique documentaire

- Existe-t-il, actuellement ou en projet, une politique documentaire globale quant au multimédia ?

3.1 Les publics

- Quelle interaction peut-il y avoir entre le public et le multimédia ?
- Comment intervient-il sur la constitution des collections (proposition de site ou de cédéroms...)?
- Quelles collections sont prévues ?
- Quel types de publics attendez-vous ? Comment toucher les non-publics ?
- Comment agir pour permettre une bonne appropriation des savoirs ? [accès ≠ appropriation]
- Quels sont les objectifs visés ? Quelles sont les offres à développer ?

3.2 Le médiateur

- Pourquoi un médiateur ? Quel est son rôle ? Quelles sont ses limites ?
- Comment agit-il ? Pourquoi ? Quelle médiation ?
- Le médiateur doit-il chercher l'information pour les usagers ou les former ? Le rôle du médiateur est-il alors destiné à disparaître s'il vise à l'autonomie des usagers ?
- Quelle communication offrir à l'utilisateur (brochure ? explication du fonctionnement d'un moteur de recherche ? Charte ? règlement ?...)?

Annexe G : Questionnaire sur l'utilisation d'Internet à Grand'Place

ANNEXE

Questionnaire sur l'utilisation d'Internet à la bibliothèque de Grand'Place

PROFIL GÉNÉRAL

Sexe : Féminin Masculin

Âge : moins de 15 ans de 15 à 24 ans de 25 à 39 ans de 40 à 60 ans plus de 60 ans

Catégorie socioprofessionnelle : Étudiant Cadre Employé/ouvrier Femme au foyer Sans emploi Retraité

Cela vous poserait-il des problèmes de trouver des informations en anglais ?

Oui Non

Pourquoi ?

Vous et l'informatique

1 : Comment avez-vous été informé(e) de la présence du poste de consultation d'Internet à la bibliothèque ?

- Par affiche et/ou tract
 Par le poste de renseignements
 En vous rendant à la vidéothèque
 Par la plaquette de présentation des bibliothèques de Grenoble
 Par le bouche à oreille

2 : Utilisez-vous l'informatique ?

- Tous les jours Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois Moins d'une fois par mois

3 : Sur quel lieu ?

- Sur votre lieu de travail Chez vous À l'école à l'université Autre

4 : Fréquentez-vous la logithèque de Grand'Place ?

- Oui Non

Si oui, quel type de logiciels empruntez-vous ?

- Logiciels éducatifs Logiciels de jeux Logiciels utilitaires (comptabilité) Logiciels de bureautique

5 : Souhaitez-vous consulter Internet

- Par simple curiosité Pour chercher des informations précises Pour l'aspect ludique

6 : Quel niveau de pratique d'Internet avez-vous ?

- Aucun Notions Maîtrise

7 : Avez-vous la possibilité de disposer régulièrement d'un accès à Internet ?

- Non Au travail Chez vous À l'école à l'université Autre

8 : Utilisez-vous Internet à la bibliothèque

- Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois Moins d'une fois par mois

9 : Si vous avez suivi une initiation à Internet à la bibliothèque, vous a-t-elle paru

- Indispensable Utile Inutile

Était-ce avec un emploi-jeune ou lors des formations du samedi ?

10 : L'utilisation d'Internet vous semble globalement

- Très facile Facile Difficile Très difficile

Vos connaissances sur Internet

11 : Pour vous, que peut-on faire avec Internet ?

- Consulter des documents Rechercher des informations Communiquer avec l'extérieur
 Envoyer des messages Interroger des banques de données (catalogues de bibliothèques)
 Échanger des informations Travailler Autre

12 : Pensez-vous qu'Internet soit :

- L'un des principaux moyens de communication de l'avenir
 Un simple phénomène de mode

13 : Connaissez-vous ces services proposés par Internet ?

- La messagerie électronique
 Les listes de discussion
 Les conférences
 Les catalogues des grandes bibliothèques
 Le Web
 Le transfert de fichiers
 Autre

14 : Quels services d'Internet avez-vous déjà utilisés ?

- La messagerie électronique
 Les listes de discussion
 Les conférences
 Les catalogues des grandes bibliothèques
 Le Web
 Le transfert de fichiers
 Autre

La recherche d'information

15 : Quel type d'informations voulez-vous trouver sur Internet ?

- Scientifique Actualité Économie Informatique Presse Histoire Géographie Offres d'emploi Divertissement Juridique

16 : Dans quel but ?

- Professionnel Études scolaires ou universitaires Intérêt personnel Autre

17 : Comment cherchez-vous l'information ?

- En tapant une adresse connue :** Toujours Souvent Parfois Rarement
En utilisant un moteur de recherche : Toujours Souvent Parfois Rarement
En utilisant la sélection des sites de la bibliothèque : Toujours Souvent Parfois Rarement

18 : Combien de temps passez-vous à rechercher une information sur Internet ?

19 : Vous jugez le contenu des informations sur le Web

- Très intéressant Moyennement intéressant Peu intéressant Pas du tout intéressant

20 : Pensez-vous qu'1 heure pour la recherche sur Internet est un temps

- Trop long Suffisant Trop court

21 : Pensez-vous que d'autres postes de consultation seraient utiles ?

- Oui Non

22 : Souhaitez-vous avoir accès

- Aux messageries
 Aux forums de discussion
 À l'enregistrement des données sur disquette
 À l'impression du résultat de vos recherches

23 : Quelle appréciation portez-vous sur Internet (question ouverte) ?

24 : Souhaitez-vous prendre un abonnement personnel à Internet dans les mois à venir ?

- Oui Non